Catalogue no. 13-604-MIE — N° 051
ISSN: 1707-1739
ISBN: 0-662-42865-X

Research Paper

Income and Expenditure Accounts Technical Series

# Human Resource Module of the Tourism Satellite Account, 1997-2002

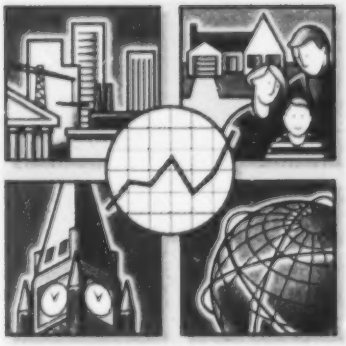

*by Conrad Barber-Dueck*

Income and Expenditure Accounts Division
21st Floor, R.H. Coats Building, Ottawa, K1A 0T6
Telephone: 1 613 951-3640

Statistics Canada Statistique Canada

Canada

106-05266/

**Human Resource Module of the Tourism Satellite Account, 1997-2002**

This paper highlights the new Human Resource Module (HRM) of the Tourism Satellite Account developed by Statistics Canada. The HRM provides detailed information on employment related to tourism for the years 1997 to 2002. Information on wages and salaries, number of jobs and hours worked by occupation are included. Occupational data is further disaggregated by age, gender and immigration status. Seasonal patterns within tourism employment are also analyzed. This study provides a resource for training and planning for tourism.

**Ottawa**
**March 2006**

Catalogue no. 13-604-**MIE** no. 51
ISSN: 1707-1739
ISBN: 0-662-42865-X

Catalogue no. 13-604-**MPB** no. 51
ISSN: 1707-1720
ISBN: 0-662-49012-6

Published by authority of the Minister responsible for Statistics Canada

© Minister of Industry, 2006

All rights reserved. The content of this publication may be reproduced, in whole or in part, and by any means, without further permission from Statistics Canada, subject to the following conditions: that it is done solely for the purposes of private study, research, criticism, review, newspaper summary, and/or for non-commercial purposes; and that Statistics Canada be fully acknowledged as follows: Source (or "Adapted from", if appropriate): Statistics Canada, name of product, catalogue, volume and issue numbers, reference period and page(s). Otherwise, no part of this publication may be reproduced, stored in a retrieval system or transmitted in any form or by any means, electronic, mechanical, photocopy, for any purposes, without the prior written permission of Licensing Services, Client Services Division, Statistics Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

## Table of Contents

Executive summary ..... 2

1. Introduction ..... 3

2. Framework ..... 3

3. Concepts and definitions ..... 4

4. Scope and new methods ..... 6

4.1 Changes in the current HRM ..... 6
4.2 Industry classifications ..... 6
4.3 Occupational classifications ..... 7

5. Results ..... 7

5.1 Total tourism and tourism demand ..... 8
5.2 Industry profiles ..... 9
5.3 Labour productivity ..... 10
5.4 Seasonality ..... 11

6. Conclusions and future work ..... 11

Appendix A: Data sources ..... 12

Appendix B: Methodology ..... 15

Appendix C: Tourism industries in the HRM ..... 18

Appendix D: Tourism occupations in the HRM ..... 19

Appendix E: Table summary ..... 21

Glossary of terms ..... 22

References ..... 24

Technical series ..... 25

# The Tourism Human Resource Module, 1997 - 2002[1]

## Executive summary

- This study provides over 1000 tables of employment data in a Human Resource Module (HRM) to the Tourism Satellite Account (TSA). This detailed information is useful for tourism analysts and employment and training planners.
- Since the HRM is based on the same concepts as the TSA and the National Tourism Indicators (NTI), direct comparisons can be made with the data in these accounts.
- The study covers the years 1997 to 2002. It expands on an earlier feasibility study by including information on age, gender and immigration status by occupation within each tourism industry.
- Detailed information for all tourism industries, in this case aggregated into five industries, are available. These industries include transportation, accommodation, food and beverage services, recreation and travel services. The transportation industry can be further split into the air transportation industry and all other industries.
- One of the strengths of the HRM is that it can convey information from two different perspectives, the total industry approach and the TSA approach. For example, the accommodation industry provided a total of 239 thousand jobs to the Canadian economy in 2002. Of these, 160 thousand, or two-thirds, are attributable to tourism.
- By 2002, over 1.6 million jobs were held in the six tourism related industries studied in this report. This was up from 1.4 million in 1997, a 15% increase. Of these jobs, 490 thousand, or 30%, were directly attributable to tourism activity.
- Twenty percent of workers in tourism related industries were born outside of Canada.
- Tourism workers tended to be quite young. Nearly 39% of workers were 15-24 years old.
- Jobs attributable to tourism earned about 8% more dollars per hour than the total industry jobs. Tourism jobs also were more likely to be full-time and attracted fewer young people than total industry jobs.
- Tourism industries vary considerably in their employment characteristics. For example, the air transportation industry was the highest paying industry; with workers earning twice the average of other industries, the food and beverage industry was the largest employer but also the lowest paying industry. Nearly all of the jobs in the travel services industry are attributable to tourism.
- Tourism labour productivity has generally increased for tourism industries from 1997 to 2002. Air transportation and food and beverage services were exceptions.
- Seasonal patterns in the tourism industries have become less pronounced over the 1997 to 2002 time period. The third quarter has the most tourism activity and the most employment. The first quarter has the lowest employment.
- Accommodation has the greatest level of seasonal variation of all tourism industries. Air transportation and travel services differ from other tourism industries in that the fourth quarter for these two industries, registered the highest level of employment.

1. *This study was prepared by staff of the Research and Development Projects and Analysis Section, Income and Expenditure Accounts Division, Statistics Canada. The study was made possible by joint funding by the Canadian Tourism Commission, the Canadian Tourism Human Resource Council, Human Resources and Skills Development Canada, and Statistics Canada.*

## 1. Introduction

The aim of the Human Resource Module (HRM) is to provide timely and reliable statistics on the human resource dimension of tourism. Both the Tourism Satellite Account (TSA) and the National Tourism Indicators (NTI) already carry some limited information on the number of jobs generated by tourism, while the former carries information on the labour income associated with these jobs as well. The HRM expands this information considerably.

The HRM complements and enhances the analytical capacity provided by the TSA and the NTI, allowing for a broader insight into tourism's role in the economy. It also serves as a useful planning and forecasting tool for policy makers in the tourism, employment and training areas. Various tourism affiliated agencies, academics, and decision-makers in tourism will also be able to use it for research and analysis, planning and development.

Human resource planning involves all persons working in tourism, irrespective of whether their income comes directly from serving a tourist or a non-tourist. Consequently, the total number of jobs in tourism industries is a major focus of the HRM. This is broader than the TSA and the NTI, which portray only the jobs generated by tourism demand.

It should be emphasized that, for consistency with the System of National Accounts (SNA), the HRM uses the number of jobs as its key measure of employment. This is not the same as the Labour Force Survey (LFS) measure of employment, which is the number of people employed. The two differ because of multiple job-holders, thus the former exceeds the latter by the number of people with second, third, etc., jobs.

This study expands on the feasibility study completed in 2005 which examined the possibility of developing a Human Resource Module (HRM) of the Tourism Satellite Account (TSA)[2]. The feasibility study included only the air transportation and accommodation industries, while this study includes all tourism industries. More detailed information has also been provided in this study including age distribution, gender splits and immigration status of workers as well as quarterly data for selected data.

Outlining the rest of the report, the following two sections discuss the accounting frameworks behind the HRM, key tourism concepts and definitions from the TSA, and various labour concepts and definitions from the SNA. The expanded scope of the study, including description of the industries and occupations used are described next. Differences between this study and the feasibility study are also outlined. Selected results are then discussed to demonstrate analytical uses of the HRM. Conclusions and future work come in the last section.

Appendix A summarizes the data sources and Appendix B outlines the methodology. Appendix C provides a list of North American Industrial Classification System (NAICS) industries included in the study while Appendix D lists the occupations. A summary of the tables available in the HRM is included in Appendix E. A glossary of terms and list of references are also provided.

## 2. Framework

The HRM is based on and rooted in the accounting framework of the Canadian TSA, which follows the international guidelines in **Recommended Methodological Framework: Tourism Satellite Account (TSA:RMF)**.[3] In turn, the TSA:RMF is based on the accounting framework and principles of the internationally recognized System of National Accounts 1993 (SNA).[4]

Because the HRM uses the same framework, concepts and definitions as the Canadian TSA (CTSA), results from both can be readily compared. By extension, the HRM results can be readily compared to those of the SNA, in particular, to the number of jobs, hours worked and labour income in other industries in the economy. This enhances the analytical capacity of the HRM.[5]

---

2. *See "Feasibility Study on a Tourism Human Resource Module", February 2005, Statistics Canada.*

3. *Commission of the European Communities, Eurostat, Organisation for Economic Co-operation and Development, World Tourism Organization, United Nations Statistics Division,* Tourism Satellite Account: Recommended Methodological Framework, *Luxembourg, Madrid, New York, Paris, 2001.*

4. *Commission of the European Communities, Eurostat, International Monetary Fund, Organisation for Economic Co-operation and Development, United Nations, World Bank,* System of National Accounts 1993, *Brussels, Luxembourg, New York, Paris, Washington, 1993.*

## 3. Concepts and definitions

The HRM carries information on the number of employee and self-employment jobs, full-time equivalent employment, total hours worked and labour income, gross wages and salaries and supplementary labour income, by industry. Some of these basic concepts and definitions are described next. They are discussed from a total industry perspective first, that is to say, regardless of the source of demand, tourism or non-tourism.

In the HRM, **total employment** in an industry is the number of all employee and self-employment jobs in that industry. It should be noted that a job that exists for only part of the year (for example four months) counts as only a fraction of a job (one-third of a job) for the year. It should also be noted that a part-time job at ten hours a week counts as much as a full-time job at 50 hours a week; each is one job. For this reason, jobs are not a good measure of labour inputs to production.

A better measure is **full-time equivalent employment** in which part-time jobs are converted to full-time jobs on the basis of hours worked.[6] For example, two part-time jobs of twenty hours per week would be equivalent to one full-time job at forty hours per week. **Total hours worked** is an even better measure of aggregate volume of labour inputs to production, and the one used in the SNA to calculate labour productivity.[7] The concept here is that of actual hours worked, not usual hours, and of hours worked, not hours paid (see Appendix A.1).

The value of labour inputs to production in an industry is measured by the labour income and mixed income for all jobs in that industry. **Labour income** consists of gross (i.e., before tax) wages and salaries, including tips,[8] commissions, bonuses, as well as **supplementary labour income** which covers mandatory and non-mandatory employer contributions to pension plans and social insurance and similar benefits. **Mixed income** is the income after expenses of unincorporated business accruing to the self-employed.[9]

The HRM also estimates the number of jobs in an industry that can be directly attributed to, or generated by, tourism demand. These estimates provide the link between the HRM and the TSA/NTI. Thus, **tourism employment** in an industry is the number of jobs generated by, or attributable to, visitor spending on the goods and/or services produced by that industry. The difference between tourism employment and total employment in an industry is just the number of jobs attributable to non-tourism (i.e., not directly attributable to tourism demand).

To give an example, if the Full-Service Restaurants industry has a total of 100,000 jobs, only the share that is directly associated with tourism say—25%, or 25,000 jobs—represent the tourism employment in this industry. Similarly, only 25% of the full-time equivalent employment, total hours worked and labour income is attributed to tourism. Derived variables, such as annual average hours worked and annual average wage and salary per tourism job, as well as the average hourly earnings per hour worked per tourism job are assumed to be the same for all jobs in an industry.

At the core of the TSA and the NTI is the definition of **tourism**. Tourism is defined according to international standards as: "the activities of persons travelling to and staying in places outside their usual environment for not more than one consecutive year for leisure, business and other purposes not related to the exercise of an activity remunerated from within the place visited". Persons who engage in tourism, so-defined, are called **visitors**. Visitors consist of **tourists** (those who visit and stay outside their usual environment for at least one night) and **same-day visitors**.

---

*5. Some conceptual differences exist between the CTSA and the international guidelines in the TSA:RMF. See Katharine Kemp and Shaila Nijhowne, "Study of the Canadian Tourism Satellite Account: Comparison of the TSA:RMF and CTSA," report prepared for the Canadian Tourism Commission for the meetings of the Macroeconomics and Statistics Sub-Committee of the World Tourism Organization, March 8-9, 2004 in Madrid.*

*6. While full-time equivalent jobs is a better measure of labour inputs to production, it is not necessarily a better measure for all purposes. For instance, it is not very useful for assessing the number of people who may need training.*

*7. By combining tourism GDP from the TSA/NTI and hours worked attributable to tourism from the HRM, a measure of tourism labour productivity, which is fully consistent with SNA measures of labour productivity by industry, can be obtained.*

*8. The imputation of unreported tips in the SNA is described in Appendix A.1.*

*9. Mixed income is found in the TSA. For the HRM, on the other hand, an imputation is made for the labour component of mixed income. See the discussion of Step 1 in Appendix B: Methodology.*

The definition of tourism is quite broad in that both personal and business travel are included. The international standard does not precisely spell out the notion of usual environment, thereby allowing a country to apply its own specifications. For operational purposes, Canada has defined the concept of **usual environment** as the area less than 80 kilometres one-way from home.[10] It should be noted that not all travel is tourism. In particular, the definition rules out several types of travel including commuting to and from work or school, travel by armed forces and diplomats, as well as migration. On the other hand, crossing an international boundary is considered tourism irrespective of the distance travelled.

**Tourism demand** is the spending by Canadian and non-resident visitors on domestically produced commodities. This spending has a direct impact on a wide range of industries, some more so than others. This leads to a definition of a **tourism industry** as one that provides tourism commodities to visitors that would cease to exist without tourism or would continue to exist only at a significantly reduced level of activity. By this definition, Travel Arrangement Services is a tourism industry while Retail Trade, which derives some of its business from visitors, is not. A **tourism commodity** is a good or service for which a significant part of its total demand comes from visitors. Air passenger transportation is a tourism commodity, while groceries, although occasionally bought by visitors, is not, because most groceries are bought by local residents.

**Gross Domestic Product** (GDP) can be defined as the unduplicated value of production of goods and services within the geographic boundaries of a country or region (e.g., province, territory).[11] **Tourism GDP** is the GDP that can be attributed to the production of goods and services consumed directly by visitors.[12] In the CTSA, tourism GDP is calculated as the sum of the labour income, mixed income (net income of unincorporated business) and other operating surplus (corporate profit and depreciation) that can be directly attributed to visitor spending.[13]

Several new socio-demographic variables have been added to the HRM. One of these, immigrant status, is defined by place of birth in this study. Thus, an **immigrant** is an individual born outside of Canada. A non-immigrant is an individual born in Canada.

The HRM also includes quarterly data for selected variables. **Seasonally adjusted** quarterly data refer to data that have been adjusted for seasonal variations. For example, the third quarter (July, August and September) is the busiest quarter for tourism in Canada. To properly compare employment in this quarter with others in the same year a seasonal factor has to be calculated. **Unadjusted data** (raw) is also included in this report.

*10. The operational definition of tourism will be revised with the new, redesigned Travel Survey of Residents of Canada. Tourism will now include all overnight "out of town" (according to a respondent's perception) trips and same-day trips exceeding forty kilometres one way from home. In addition to the usual exclusions, routine trips, such as for grocery shopping, will be excluded even if "out of town" or over 40 kilometres.*

*11. Unduplicated means that values are not double counted. If, for example, the value of fuel used by aircraft is counted along with airfares (which already includes the costs of fuel inputs) the value of the fuel would be counted twice. Instead, only the value added (the difference between revenues from sales of goods and services produced and the cost of intermediate inputs of goods and services) at each stage of production is counted in GDP. It might be noted that GDP in the SNA and TSA is measured at basic prices. This means essentially that valuation is at the prices received by sellers, and does not include taxes on the sale of goods and services.*

*12. The qualifier "directly" is important. To continue the example from above, "directly" means that only the GDP generated in the production of passenger air transportation (which visitors consume in their travels) can be counted in tourism GDP, not any of the GDP or value added generated in production of goods and services that are inputs to air transport (like the fuel which airlines use). It is in this sense that tourism GDP is directly attributable to visitor spending. There is of course GDP generated in the upstream production chain that can be attributed to tourism, but only indirectly. Estimates of the direct and indirect effects of tourism can be obtained from economic impact models.*

*13. In the TSA, GDP is calculated using the sum of incomes generated by production approach, one of the three approaches to measuring GDP. The other two approaches are based on summing (1) the final expenditures on goods and services produced and (2) the value added generated in the production of goods and services.*

## 4. Scope and new methods

The scope of this study was widened considerably from the feasibility study completed in 2005. Instead of only two industries, the HRM includes all tourism industries. The data for each industry was also deepened. Information on age distributions, gender, immigration status and seasonality was included. Four age distributions were chosen:

(1) 15 - 24

(2) 25 - 34

(3) 35 - 44

(4) 45 and higher.

These age groupings were also split by male/female and by whether the worker was an immigrant or a non-immigrant.

Quarterly seasonal patterns for the workers are also included, however this information is only available for part-time and full-time splits. Appendix E provides a complete list of all the tables available upon request for the HRM. The addition of the new industries and occupations resulted in over 1000 tables of information available in the HRM.

### 4.1 Changes in the current HRM

Besides the addition of more industries and new socio-economic variables, several other changes were made to data sources, methodology and the scope of this study compared with the feasibility study. The time frame of this study included the years 1997 to 2002. The feasibility study included data back to 1988. However, the employment data from 1988 to 1996 for the SNA labour productivity benchmarks was unpublished and of lower quality. Therefore, this data was not included in the HRM.

Data sources also changed. More detailed SNA data was available for the socio-economic variables (age and gender) and this data was used as benchmarks for the Labour Force Survey (LFS) data. Furthermore, only one census year was available in the time period under study. Thus the prorating methods used in the feasibility study between census years were not used.

Another change in this study is the inclusion of quarterly data for selected data series. These data are available both in their raw form (not adjusted for seasonal variation) and in seasonally adjusted form (adjusted for seasonal trends).

### 4.2 Industry classifications

This study uses the North American Industry Classification System NAICS (1997) to define the tourism related industries. Briefly, NAICS is a comprehensive industry classification system encompassing all economic activities. It is designed for the compilation of production statistics and, therefore, for the classification of data relating to establishments (and locations). The criteria used to group establishments into industries in NAICS are similarity of input structures, labour skills or production processes used.

Two industries, air transportation and accommodation, where used in the feasibility study. This was expanded to include all tourism industries. However in order to maintain the reliability of the data several tourism industries where grouped together. The industries in the study include:

(1) Air transportation

(2) All other transportation (includes rail, water, bus, taxi and vehicle rental)

(3) Accommodation

(4) Food and beverage services

(5) Recreation and entertainment and

(6) Travel services

The air transportation industry and the all other transportation industry can be combined to form the transportation industry.

(See Appendix C for a complete list, including NAICS codes).

Employment is also generated in non-tourism industries (e.g. retail trade). This employment is not included in this study as it would involve calculating tourism ratios in almost all industries in the economy.

### 4.3 Occupational classifications

This study uses the Standard Occupational Classification (SOC) 1991 definitions of occupations. The basic principle of classification of the SOC is that of kind of work performed. An occupation is thus defined as a collection of jobs, sufficiently similar in work performed to be grouped under a common title for classification purposes.

The selection of occupations for this study is based on an examination of the occupational data from the 2001 Census for persons in the experienced labour force whose main job was in one of the tourism industries. Occupations with an estimated 5,000 employed persons (i.e., with underlying samples of roughly 1000 persons) or more were selected for this study. The feasibility study results indicated that occupations with fewer persons employed turned out to be too small to support time series based on much thinner samples from the LFS.

In this study, similar occupations were combined so that more detail could be provided. In other words, they were retained at the three digit SOC level. For example, all managers were joined to make one occupational grouping. This was done largely to maintain sample sizes as a way of reducing the volatility of the estimates. A detailed listing of occupations along with their SOC codes is included in Appendix D.

## 5. Results

This section highlights some of the results from the HRM. Since the HRM provides a large amount of data, the intent here is to highlight some of the trends in each industry and to illustrate some of the types of analyses the HRM can support.

The HRM allows an analyst to get a snapshot of an industry and the occupations that it comprises. This analysis can be made over time, in this case, from 1997 to 2002. Both the total industry approach and the tourism perspective can be examined. Aggregates for total jobs, hours worked, etc., are, of course, smaller on the tourism side (i.e., attributable to tourism) than on the total side (i.e., attributable to tourism and non-tourism activities). Derived variables, such as average wages and average hours worked are the same (by assumption) on either side. Comparisons can also be made to data in the TSA/NTI and the SNA.

The overall trends in the HRM for both the number of jobs and average wages tend to follow the business cycles found in the rest of economy, as would be expected. For example, as the economy swings up, the number of tourism jobs and the average hourly wage increase or grow more quickly. Conversely, as the economy moves into recession or a slowdown, jobs and average wages usually fall or slowdown. This is evident for most of the occupations in all tourism industries.

**Table 1: Human resource module, jobs, average annual hours worked and average hourly wages**

| | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Jobs** | number of jobs | | | | | |
| Total | 1,517,396 | 1,547,910 | 1,637,994 | 1,692,606 | 1,711,049 | 1,753,848 |
| Transportation | 244,652 | 252,471 | 260,079 | 261,392 | 256,326 | 258,592 |
| Air transportation | 65,152 | 69,973 | 72,204 | 74,243 | 70,877 | 71,519 |
| Other transportation | 179,500 | 182,498 | 187,876 | 187,149 | 185,449 | 187,073 |
| Accommodation | 228,507 | 232,469 | 236,828 | 236,227 | 235,284 | 238,884 |
| Food and beverage | 754,035 | 766,726 | 818,341 | 853,772 | 875,258 | 892,026 |
| Recreation | 249,929 | 255,335 | 279,771 | 295,543 | 299,034 | 318,367 |
| Travel services | 40,274 | 40,909 | 42,974 | 45,672 | 45,147 | 45,979 |
| **Average annual hours worked** | hours per year | | | | | |
| Total | 1,575 | 1,593 | 1,590 | 1,583 | 1,561 | 1,558 |
| Transportation | 1,805 | 1,801 | 1,805 | 1,803 | 1,782 | 1,800 |
| Air transportation | 1,725 | 1,705 | 1,703 | 1,702 | 1,696 | 1,703 |
| Other transportation | 1,838 | 1,843 | 1,850 | 1,849 | 1,820 | 1,841 |
| Accommodation | 1,728 | 1,736 | 1,736 | 1,732 | 1,714 | 1,724 |
| Food and beverage | 1,474 | 1,504 | 1,502 | 1,484 | 1,461 | 1,447 |
| Recreation | 1,476 | 1,483 | 1,485 | 1,528 | 1,512 | 1,514 |
| Travel services | 1,783 | 1,782 | 1,799 | 1,782 | 1,780 | 1,787 |
| **Average hourly wages** | dollars per hour | | | | | |
| Total | 12.29 | 12.70 | 12.95 | 13.59 | 14.14 | 14.43 |
| Transportation | 21.21 | 21.79 | 22.82 | 23.83 | 24.83 | 25.46 |
| Air transportation | 23.41 | 24.31 | 25.70 | 26.75 | 27.52 | 28.40 |
| Other transportation | 19.15 | 19.46 | 20.17 | 21.14 | 22.33 | 22.75 |
| Accommodation | 10.86 | 11.34 | 11.60 | 12.28 | 12.52 | 12.87 |
| Food and beverage | 8.76 | 9.05 | 9.11 | 9.68 | 10.22 | 10.31 |
| Recreation | 15.12 | 15.80 | 16.14 | 16.50 | 17.33 | 17.66 |
| Travel services | 15.18 | 15.96 | 16.56 | 17.15 | 17.67 | 18.06 |

### 5.1 Total tourism and tourism demand

This study covers the period 1997 to 2002. This period saw two opposite trends in tourism performance. Between 1997 and 2000, tourism registered strong growth. A low Canadian dollar relative to its United States counterpart, strong economic growth and stable political conditions encouraged this growth. In 2001, the economy started to slow as did tourism. This was followed by the events of September 11th, 2001 which added to the decline in tourism. These effects continued into 2002.

By 2002, over 1.6 million jobs were held in the six tourism related industries studied in this report. This was up from 1.4 million in 1997, a 15.2% increase. On average, persons employed in tourism worked 1,560 hours a year, or approximately 30 hours a week. This included both full-time and part-time workers. Of these jobs, 490 thousand, or 30%, were directly attributable to tourism activity.

Twenty percent, or one out of five workers in tourism related industries, were immigrants or born outside of Canada. However, this share varied by age group. In the 15-24 year old demographic, about one in ten workers were born outside of Canada. This increased to almost one in three for the 45+ group. In other words, imigrants were much more likely to continue working to tourism jobs, or start working in tourism jobs later in life.

Immigrants to Canada also worked longer hours on average than their non-immigrant counterparts. This was the case whether employed full-time or part-time. Immigrants working full-time spent on average just over 40 hours a week at work, 6% more than did non-immigrants. Part-timers worked close to 16 hours a week, again about 6% more than workers born in Canada.

In the 1997 to 2002, jobs held by immigrants were up 14.5%. This was just below the 15.3% gain for non-immigrant workers.

On average, immigrants and non-immigrants earned about the same amount of money per hour. However, when comparing average wage rate by age group, non-immigrants tended to make more money per hour worked. For example, immigrant workers over the age of 45, earned $16.65 per hour, while non-immigrants made $19.90.

Slightly over half of tourism workers were female. This share has been moving upward over time. In 1997, slightly less than half of all jobs in tourism related industries belonged to women. Female workers were more likely to work part time than males. Female workers made approximately 25% less than males on average. In each age group, females earned less per hour than males. This discrepancy grew as the age group got older. In the 15-24 group the difference was about 10%. This study did not consider the number of years worked but only the actual age of the worker.

Tourism workers tended to be quite young. Nearly 39% of workers were 15-24 years old, up from 37% in 1997. The other age groups were all below 23%. The 15-24 age grouping was the fastest growing, advancing 19% in the 1997 to 2002 time period. Those in the youngest age grouping were the most likely to work part time. They were also paid about half the amount per hour that the oldest group earned.

The slowdown in tourism activity towards the end of the reference period resulted in employers being more likely to switch towards part time employees. The percent of people employed full time dropped by 0.5 percentage points to 62.6% in 2002.

One of the strengths of the HRM is the possibility to study trends over time. For example, the HRM indicates that on average, hours worked were reduced in 2001 and 2002, reflecting the slowdown in economic activity. Wage increases also slowed. In fact, 2002 registered the smallest increase in wages and salaries (+1.8%) of all years in the study. The year 2001 realized the smallest gain in jobs (+12,000) while 1999 (+87,000) had the largest.

Tourism jobs tended to be higher paying than those for the total industry since a higher percentage of jobs in high paying industries such as air transportation were attributable to tourism. Three-quarters of jobs in the air transportation industry are attributable to tourism. As a result, jobs attributable to tourism earned about 8% more dollars per hour than the total industry jobs. Tourism jobs also were more likely to be full time (69% of total jobs), attracted a slightly larger proportion of immigrants (22%) and females (53%) but not as many young people (32% of labourers in the 15-24 age grouping).

### 5.2 Industry profiles

The air transportation industry was the highest paying industry amongst the tourism related industries. In 2002, the average hourly wage was $28.40. Air pilots were the highest paid occupation earning over $48 per hour. Pursers and air attendants were the highest employing occupation at 11,500 jobs. The airline sales and service agent occupation was the fastest growing, reflecting a trend by airlines to move away from travel agency bookings and towards their own in-house flight reservations. Employment in the air transportation industry grew only 10% over the 1997 to 2002 time period as a result of large job cuts (-3,500) in 2001. Over two-third of the persons employed in air transportation were male.

**Table 2: HRM industry summary**

| | Total jobs | Percent of total | Age groupings | | | | Gender | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | 15-24 | 25-34 | 35-44 | 45 + | Male | Female |
| | | | percent | | | | percent | |
| Total | 1,611,858 | 100.0 | 38.9 | 19.3 | 19.1 | 22.7 | 49.4 | 50.6 |
| Transportation | 236,674 | 14.7 | 8.6 | 18.2 | 29.6 | 43.6 | 75.6 | 24.4 |
| Air transportation | 70,872 | 4.4 | 13.0 | 28.8 | 31.1 | 27.1 | 63.6 | 36.4 |
| Other transportation | 165,803 | 10.3 | 7.0 | 14.1 | 28.9 | 50.0 | 80.2 | 19.8 |
| Accommodation | 228,974 | 14.2 | 28.2 | 19.4 | 22.1 | 30.3 | 40.5 | 59.5 |
| Food and beverages | 856,242 | 53.1 | 50.7 | 19.1 | 15.5 | 14.6 | 44.4 | 55.6 |
| Recreation services | 247,397 | 15.3 | 40.3 | 19.4 | 17.4 | 22.9 | 54.4 | 45.6 |
| Travel services | 42,572 | 2.6 | 13.6 | 28.5 | 26.9 | 30.9 | 27.9 | 72.1 |

The accommodation industry employed 228 thousand people in 2002, 70% of these were jobs directly attributable to tourism. Nearly 60% of the jobs in this industry were held by females. The industry paid slightly less than the tourism average. Light duty cleaners, at 62,000 jobs, was the largest occupation while hotel front desk clerks 14% grew the fastest. Jobs in the industry advanced only 5% from 1997 to 2002. This industry is in the process of shifting many of its non-accommodation related jobs (such as food and beverage workers) out of its industry by outsourcing these jobs or by selling their food service functions.

The food and beverage industry is the largest employer amongst the tourism related industries. Over half of all tourism related jobs were found in this industry. This is the lowest paying industry ($10.31 per hour) and the youngest with over half of its employment in the 15- 24 age grouping. Partially as a result of this, this industry also has the highest percentage of its jobs as part time (47%).

The other transportation industry is a mix of several industries including bus, rail, water, taxi and vehicle rental. Over 187,000 people held jobs in this industry in 2002, the second highest paying in tourism. This industry has a high percent of self-employed workers (11%) because of the inclusion of taxi drivers. Only 16% of this industry's workers are employed as a result of tourism activity because a large portion of the industry's business is attributable to hauling freight (particularly rail and water transportation). Bus drivers are the most common occupation in this industry, employing over 46,000 people in 2002. On average, these drivers earn $21 an hour and over half of those employed in this occupation are non-immigrants and over 45 years old.

The recreation industry was the fastest growing of all tourism related industries from 1997 to 2002, advancing over 27% to 318 thousand jobs. About one-quarter of the jobs in this industry are directly attributable to tourism. This industry employs more males than females and only 13% of the employees are immigrants. "Attendants in amusement, recreation and sport" was the most common occupation in this industry, employing over 31 thousand people in 2002. Over 40% of these people were in the 15-24 age grouping. The average wage per hour was $16.75.

The travel services industry registered nearly 46 thousand jobs in 2002. The jobs were generally full time (85%) and over 70% were held by females. Travel counsellors, who earned $30,000 per year in 2002, were the most common occupation in this industry. Nearly all of the jobs in this industry are attributable to tourism.

### 5.3 Labour productivity

Labour productivity increased for most tourism industries over the 1997 to 2002 time period, increasing 3% overall. Productivity growth was especially strong for the other transportation industries (+14%) and recreation (+12%). Air transportation registered a decline over the 1997 to 2002 time period. Large losses in profit in 2001 and 2002 as a result of the events of September 11th resulted in a 14% decline in productivity. Productivity for air transportation had increased over 15% from 1997 to 1999.

**Table 3: Labour productivity**

| | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | GDP per hour worked (1997 dollars) | | | | | |
| Total | 19.27 | 19.45 | 19.95 | 20.10 | 20.13 | 19.84 |
| Transportation | 35.94 | 36.78 | 39.53 | 40.19 | 39.30 | 37.37 |
| Air Transport | 34.51 | 35.41 | 39.65 | 39.20 | 36.69 | 33.52 |
| Other transportation | 38.74 | 39.45 | 39.29 | 42.14 | 44.26 | 44.31 |
| Accommodation | 16.06 | 16.24 | 16.06 | 16.14 | 16.54 | 16.83 |
| Food and Beverages | 12.19 | 12.05 | 12.07 | 11.96 | 12.05 | 12.14 |
| Recreation services | 17.30 | 17.80 | 17.83 | 17.81 | 19.04 | 19.34 |
| Travel services | 19.70 | 20.27 | 20.78 | 21.22 | 21.18 | 20.41 |

The food and beverage industry had the lowest level of productivity, reflecting its low wage rates. The transportation industries had the highest labour productivity levels. The transportation industries are less labour intensive than the other tourism industries.

### 5.4 Seasonality

Not surprisingly, tourism has a seasonal nature in Canada. This translates into more jobs in the summer months, the third quarter of the year. Just over 26% of jobs are found in this quarter. The first quarter of the year (January, February and March), has the fewest number of jobs at 24%, or about 30,000 less jobs. Seasonal patterns within tourism vary over time and by industry. For example, the third quarter's share of total employment has slowly decreased over time.

The accommodation industry, followed by recreation, has the largest seasonal swings in its employment patterns. Accommodation employed 27% of its workers in the third quarter, an increase of over 10,000 from the first quarter. The travel services and air transportation industries are different than other tourism industries in that their quarter with the highest employment is the fourth quarter of the year.

## 6. Conclusions and future work

The HRM provides over 1000 tables of employment related information on tourism in Canada. This vast amount of information provides a rich database for the planning and analysis of tourism employment. The linking of the HRM with other tourism databases such as the TSA and the NTI, allows for even greater analysis. Variables such as labour productivity (GDP divided by hours worked) can now be calculated.

This study has incorporated the recommendations made in the previously released feasibility study on the HRM. A new time frame, 1997 to 2002, was implemented; tourism ratios were calculated for each occupation within each industry, and socio-demographic variables, like gender, age and immigration status, were added. Seasonal factors have also been analyzed with the inclusion of quarterly data for selected aggregates.

It is recommended that an annual update be done to the HRM to improve the timeliness of the data. A reference year two years behind the actual date, (e.g., publishing 2004 data in 2006) is possible with the current data available. In fact, this could be reduced to a one year lag if the HRM was released in the fall of the year published.

## Appendix A: Data sources

There are four main sources of data underlying the Human Resource Module estimates. They are the labour productivity data in the System of National Accounts, the Census, the Labour Force Survey (LFS), and the Survey of Employment Payroll and Hours (SEPH).[14] These are described below, along with their main uses.

### A.1 System of National Accounts

The labour productivity database in the SNA provides the industry totals for employee jobs and hours worked, labour income, wages and salaries, supplementary labour income, for both full-time and part-time jobs, age distribution and gender. Comparable data are also available for self-employment jobs, but the income variable is the net income of unincorporated businesses. These totals are for all jobs, including those attributable to both tourism and non-tourism demand. The data are classified on a NAICS basis. The feasibility study provided data back to 1988. However, the earlier data have not been published and the reliability of the data was deemed too poor to be included in this study.

The labour productivity data for jobs are based on the Labour Force Survey estimates for the number of persons employed. This is adjusted to jobs by adding the second jobs of multiple-job holders.[15] Additions are made for employment not covered by the LFS (e.g., regular military, employed persons in the territories, living on Indian-reserves, and civil servants working in Canadian embassies abroad) to reflect the total economy. Last, deductions are made to exclude those absent from work without pay during the reference week.[16] SEPH is primarily used to develop the industry allocation of the adjusted LFS benchmarks, although industry surveys and administrative sources are also used for selected industries.

The hours worked data include the following:

- hours actually worked during normal periods of work;
- time worked in addition to hours worked during normal periods of work, and generally paid at higher rates than the normal rate (overtime);
- time spent at the place of work on work such as the preparation of the workplace, repairs and maintenance, preparation and cleaning of tools, and the preparation of receipts, time sheets and reports;
- time spent at the place of work waiting or standing-by for such reasons as lack of supply of work, breakdown of machinery, or accidents, or time spent at the place of work during which no work is done but for which payment is made under a guaranteed employment contract; and
- time corresponding to short periods of rest at the workplace, including tea and coffee breaks.

They exclude:

- hours paid for but not actually worked, such as paid annual leave, paid public holidays, paid sick leave;
- meal breaks; and
- time spent on travel to and from home and work.

The hours worked data are adjusted to correct for reference week effects in order to estimate annual hours worked.

---

*14. The Survey of Traveller Accommodation was investigated as a potential source, but its time series results for jobs were considered unsuitable.*

*15. Industry of second job is determined based on patterns observed for multiple-job holders in the Survey of Labour Income Dynamics.*

*16. For more details on the current SNA methodology see Jean Pierre Maynard,* "Annual measure of the volume of work consistent with the SNA: The Canadian experience," *paper presented to the annual meeting of the Paris Group, September 29, 2004, Lisbon, Portugal.*

In the national accounts, industry totals for wages and salaries come from a detailed reconciliation of wages and salaries from survey data and T4 administrative data. Estimates for components of supplementary labour income come in part from the T-4 system (e.g., employer contributions to Employment Insurance and Canada and Quebec pension plans, administrative data on registered pension plans and from workers compensation boards, as well as other survey sources (for benefits like life, accident and health insurance).

It might be noted that adjustments for selected tips that go unreported are made to the benchmarks for several industries:

- Performing arts and spectator sports and related industries (NAICS 711)
- Amusement and recreation industries (713)
- Accommodation services (721)
- Food services and drinking places (722).

The adjustments for tips are made on the basis of industry sales of alcoholic beverages, full service restaurant meals (no tips are assumed on fast food), and accommodation. There are additional, smaller imputations for tips in personal care services (barbershops and beauty salons, etc.) and railway transportation (for luggage porters) industries.

It might be noted as well that the average hourly earnings are calculated in the HRM as wages and salaries divided by total hours worked. Because tips and pay for absences (sick leave, vacations, etc.) are included in wages and salaries, the hourly earnings include an implicit premium on top of the straight wage for both.

With this study, SNA data were further used to split jobs by age distribution and gender. These data, which were not used in the feasibility study, provided reliable data already published on an SNA basis. This improved the quality of data in the HRM.

### A.2 Census of Population

The Census of Population provides comprehensive data on the demographic, social and economic characteristics of Canadians. Detailed information is collected from one in every five households. Given its large sample size, the Census serves as the most reliable source of information on occupational distributions. As such, data from the 2001 Census was used primarily to distribute the SNA totals on employee jobs, hours worked and wages and salaries across occupations.

The data used in these calculations are based on occupational distributions for persons who had employment income in the census reference year (in this case, 2000). The self-employed are excluded in the calculations.

The sample was broken down into part- and full-time categories according to whether the weeks worked in the reference year were primarily full-time (30 or more hours per week) or part-time (less than 30 hours per week). It should be noted that, industry and occupation relate to the main job held during the reference week (defined as the job at which the most hours were worked) or, if unemployed, to the main job held since the start of the reference year (defined as the one in which the most weeks were worked).

Tabulations for this study used the Standard Occupational Classification 1991 classification for occupations.

### A.3 Labour Force Survey

The Labour Force Survey is conducted monthly and includes approximately 53,500 households, which translates roughly to a sample size of 100,000 people over the age of fifteen. The LFS collects basic labour force activity information including industry and occupation of employment for the survey reference week (normally the week including the 15th of the month), both for employees and the self-employed. It does not cover the territories, military personnel or civil servants stationed abroad, or persons residing on Indian reserves. Industry data is based on NAICS, while occupation data use SOC 1991.

The LFS is used here to develop the time series on jobs and hours worked by occupation, age and gender for all industries. As mentioned previously, the LFS is used in the SNA to establish overall number of jobs totals.

### A.4 Survey of Employment, Payrolls and Hours

The Survey of Employment, Payrolls and Hours (SEPH) is conducted monthly. It collects the number of employee jobs and payroll data from a sample of establishments in Canada.

In this survey, establishments are coded by industry through the Business Register, thereby providing a reliable source of timely information on the industry distribution of employee jobs and payrolls. The administrative data are supplemented by the monthly Business Payroll Survey of 11,000 businesses. This survey collects data on employment, earnings and paid or usual hours according to whether workers are paid by the hour, salaried or remunerated some other way.

SEPH data on a NAICS basis are available back to 1991. Data on the number of jobs, hours paid and earnings are used here to remove rooming and boarding houses from the SNA totals and to develop the accommodation time series. As mentioned earlier, SEPH is also used extensively in the SNA to determine the industry distributions of employee jobs. SEPH data was also used as an indicator in the seasonal adjustment of the HRM data.

## Appendix B: Methodology

The basic methodology consists essentially of eight steps:

1) taking data developed in the SNA for jobs, hours worked, and wages and salaries,
2) distributing the SNA data and further disaggregating them using data from the SNA for full-time and part-time jobs, age distribution and gender,
3) distributing the SNA totals for 2000 across occupations based on Census data,
4) building time series from these benchmarks based on movements in corresponding series from the LFS and/or industry surveys,
5) smoothing the time series for LFS occupations, while keeping the overall industry totals; and
6) making limited, final adjustments to data values. This step completes the estimates for total employment of the HRM.

The tourism employment estimates, are obtained in a seventh step:

7) adjusting the aggregates for all jobs, hours worked and earnings according to the share of tourism employment in total employment, leaving averages unchanged. This step completes the detailed estimates for age distribution, gender and immigration status.

Quarterly data, providing data on seasonal patterns, are obtained in an eighth step:

8) splitting annual data into quarterly data. This data is seasonally adjusted so that the variations due to seasons can be observed.

This appendix describes the methodology and implicit assumptions in more detail.

**Step 1: Benchmark totals**

The industry totals on jobs, hours worked, labour income and wages and salaries, including the details by class of worker (employee or self-employed), by full- and part-time status, age distribution and gender come from the labour productivity database which are based on SNA principles.

These data did not exactly meet our requirements, however, and a number of adjustments were needed. In particular:

1) The split of wages and salaries between full- and part-time jobs is made as follows:

- the full-time share is initially set equal to the full-time share of hours worked (so if full-time employees account for 70% of hours worked, they are allocated 70% of wages and salaries)
- this initial estimate is adjusted with Census data to the extent to which the full-time share of wages and salaries exceeds the full-time share of hours worked (so if full-time employee jobs account for 72% of the earnings and 70% of the hours, the estimate in the first step is raised by 2.9%, or a factor of 1.029 = 72/70)
- this adjustment factor is used for all years in the study

2) The labour component of mixed income from self-employment is imputed by multiplying the hours worked in self-employment by the average hourly labour income per employee job. This method assumes that the self-employed and paid employees earn the same on average.
3) The SNA jobs data follows the SNA version of NAICS, which is simply a special aggregation that defines the working level industries of the Input-Output Tables. At this level, detail is available only for two parts of accommodation services, traveller accommodation (NAICS 7211) and RV parks, recreational campgrounds and rooming and boarding houses (NAICS 7212 + NAICS 7213). The inclusion of rooming and boarding houses requires an adjustment to remove it. This is done using details from SEPH on the industry's share of overall jobs, hours and earnings. These shares are used to adjust both employee and self-employment jobs.

**Step 2: Distribution of SNA data by age and gender**

New data from the labour productivity database in the SNA has become available since the feasibility study was published. This data splits jobs, hours worked and income by age distribution and gender. This information was adapted to fit the age distributions required for the HRM. They were then used to disaggregate the data.

**Step 3: Distribution of industry totals by occupation**

The best information on the occupational distribution of jobs comes from the Census. Step 3 involves using this source to distribute the SNA totals by occupation.

The discussion here relates only to employee jobs, as occupational details were not developed for the self-employed. The Census of Population was used to distribute the industry totals established in the first step for the year 2000 (i.e., the reference year for the 2001 census).

To develop occupational distributors for the industry totals, special census tabulations were done identifying persons in the tourism industries who had employment income in the reference year and were not self-employed. The selected persons were grouped according to their industry and whether they worked mainly full- or part-time during the reference year. For each of these groups the distribution of the (weighted) sample by occupation was determined, as well as the distribution of total hours worked and wage and salary income.

The occupational distributor for hours worked is based on the distribution of total hours (jobs multiplied by average hours worked) across occupations within each industry.

The occupational distributor for wages and salaries is based on the distribution of total wages and salaries (jobs multiplied by hours worked multiplied by hourly earnings) across occupations in each industry.

**Step 4: Building the occupational time series**

Step 4 entails using the corresponding LFS annual average series by occupation, age distribution and gender to build a time series. Information on immigration status is not available from the LFS and therefore the percentage distribution from the Census reference year (2000) was maintained for all years. The LFS occupation and industry data matched those used in the Census, therefore easing the process. The LFS data were adjusted to the Census level to maintain growth rates between years.

**Steps 5 and 6: Smoothing the LFS data and manual adjustments**

Step 5 entails smoothing (using a four-year moving average) to reduce volatility in the occupational time series found in the LFS. The smoothing process only affected the occupational levels but did not change the totals, which remained benchmarked to the SNA data.

As indicated in the feasibility study, the results from Step 4 exhibited highly volatile and often implausible movements in many of the time series at the occupational level of detail, especially for small aggregates such as part-time jobs. This seemed to be clearly due to small samples and a great deal of sampling variability in the underlying indicators from the LFS in particular. It was determined at that point that smoothing techniques (as "light" as possible) and limited manual interventions would be required in order to bring stability, consistency and plausibility to the detailed time series.

With this study, smoothing of the data has been carried out. It has been implemented in a way that preserves the overall industry totals (from the SNA) and the occupational distributions (from the 2000 census), as these benchmarks are constraints that must be respected.

A simple moving average is applied to the indicators (discussed in Step 3) used to build the time series on jobs, hours worked and wages and salaries, full- and part-time, by occupation and for each industry. A four-year moving average was judged to provide the best results overall in terms of reasonableness and consistency, reduced volatility, and minimizing the need for manual adjustments (to make the numbers make sense).[17]

The last step in developing the total industry estimates involves manual adjustments when the smoothed series appear out of line, or are notably inconsistent with the hours worked or wages and salaries, or generate erratic movements in the implied average annual hours or average hourly earnings. Results from the feasibility study indicate that the smoothing and manual adjustments have little effect on the general pattern of the occupational distributions. However, they notably reduce the volatility of year-to-year growth rates. Approximately 1% of the data cells were adjusted after the smoothing.

**Step 7: Application of tourism ratios**

The next step involves estimating the number of jobs, hours worked and wages and salaries, by gender, age distribution and immigration status attributable to tourism. To do this, implicit tourism ratios are determined from the employment generated by tourism from the NTI.

In this study, unlike the feasibility study, tourism ratios were calculated for each occupation within each industry individually. In the feasibility study one ratio was applied across all jobs, hours worked and income variables, for employees and the self-employed, part- and full-time, across all occupations. The ratios were calculated according to their tourism content. For example, in the case of air transportation, approximately 77% of jobs are considered to be attributable to tourism, meaning (according to TSA convention and practice) that 77% of the industry's GDP and employment can be attributed to tourism demand (most of the rest is attributable to freight operations). Can 77% of the jobs in each occupation be reasonably or plausibly attributed to tourism? Probably not.

Pursers and flight attendants are not required to move cargo. Almost 100% of their employment would seem to be, and could be, attributed to tourism demand. But then, less than 77% of the employment in other occupations would have to be attributed to tourism, otherwise the industry ratio could not be satisfied. In this study, each occupation was given a tourism ratio related to its tourism activity. The ratio was based on commodity tourism ratios. After these were applied, the totals were benchmarked to the NTI data so that the HRM and the NTI have consistent employment data.

It might be noted that the tourism ratios here are not exactly the same as those published in the TSA. This arises because the SNA jobs numbers used in developing the HRM series have changed from the ones that were available at the time the TSA 2000 was prepared.

**Step 8: Seasonal adjustment of the data**

The last step involves taking the annual data and transforming them into quarterly time series. This was done using NTI and SEPH data as quarterly indicators. Total employment data was transformed using NTI quarterly employment data as an indicator. Hours worked and wages and salaries used SEPH data for matching industries. This data was then seasonally adjusted (removing the seasonal trend in the data).

17. *Keeping manual adjustments to a minimum is a key consideration for an ongoing HRM operation. It is important to know that a system can be put in place that will generate plausible numbers that will not require too much manual intervention. Such adjustments, while based on professional judgement, are nonetheless subjective, time-consuming and costly as well.*

## Appendix C: Tourism industries in the HRM

(1997 NAICS)

### 1. Air transportation

- 4811 – Scheduled air transport
- 4812 – Non-scheduled air transport

### 2. All other transportation industries

- 4821 – Rail transportation
- 4831 – Deep sea, coastal and Great Lakes water transportation
- 4832 – Inland water transportation
- 4851 – Urban transit systems
- 4852 – Interurban and rural bus transportation
- 4853 – Taxi and limousine service
- 4854 – School and employee bus transportation
- 4855 – Charter bus industry
- 4859 – Other transit and group passenger transportation
- 4871 – Scenic and sightseeing transportation, land
- 4872 – Scenic and sightseeing transportation, water
- 4879 – Scenic and sightseeing transportation, other
- 5321 – Automotive equipment rental and leasing

### 3. Accommodation

- 7211 – Traveller accommodation
- 7212 – RV (recreational vehicle) parks and campgrounds

### 4. Food and beverage services

- 7221 – Full-service restaurants
- 7222 – Limited-service eating places
- 7224 – Drinking places (alcoholic beverages)

### 5. Recreation and entertainment

- 51213 – Motion picture and video exhibition
- 7111 – Performing arts companies
- 7112 – Spectator sports
- 7115 – Independent artists, writers and performers
- 7121 – Heritage institutions
- 7131 – Amusement parks and arcades
- 7132 – Gambling industries
- 7139 – Other amusement and recreation industries

### 6. Travel services

- 5615 – Travel arrangement and reservation services

## Appendix D: Tourism occupations in the HRM

| Occupations | SOC 1991 |
|---|---|
| **Accommodation** | |
| Accommodation service managers | A222 |
| Chefs | G411 |
| Cooks | G412 |
| Bartenders | G512 |
| Food and beverage servers | G513 |
| Hotel and front desk clerks | G715 |
| Light duty cleaners | G931 |
| Janitors, caretakers and building superintendents | G933 |
| Food counter attendants and kitchen helpers | G961 |
| All other accommodation occupations | |
| **Air transportation** | |
| Air pilots, flight engineers and flying instructors | C171 |
| Pursers and flight attendants | G712 |
| Airline sales and service agents | G713 |
| Aircraft mechanics and aircraft inspectors | H415 |
| Air transport ramp attendants | H737 |
| All other air transportation occupations | |
| **All other transportation** | |
| Transportation managers | A373 |
| Retail salespersons and sales clerks | G211 |
| Railway carmen/women | H414 |
| Motor vehicle mechanics, technicians and repairers | H421 |
| Bus drivers and subway and other transit operators | H712 |
| Taxi and limousine drivers and chauffeurs | H713 |
| Railway and yard locomotives engineers | H721 |
| Railway conductors and brakemen/women | H722 |
| Railway track maintenance workers | H732 |
| All other transportation occupations | |
| **Food and beverage services** | |
| Restaurant and food service managers | A221 |
| Food service supervisors | G012 |
| Cashiers | G311 |
| Chefs | G411 |
| Cooks | G412 |
| Maîtres d'hôtel and hosts/hostesses | G511 |
| Bartenders | G512 |
| Food and beverage servers | G513 |
| Bakers | G942 |
| Food counter attendants an kitchen helpers | G961 |
| Delivery drivers | H714 |
| All other food and beverage occupations | |

**Recreation and entertainment**

| | |
|---|---|
| Facility operation and maintenance managers | A141 |
| Recreation and sport program and service directors | A343 |
| Program leaders and instructors in recreation/sport | F154 |
| Retail salespersons and sales clerks | G211 |
| Cashiers | G311 |
| Security guards and related occupations | G631 |
| Attendants in amusement, recreation and sport | G731 |
| Janitors, caretakers and building superintendents | G933 |
| Landscaping and grounds maintenance labourers | I212 |
| All other recreation and entertainment occupations | |

**Travel agent services**

| | |
|---|---|
| Retail trade managers | A211 |
| Travel counsellors | G711 |
| All other travel agent service occupations | |

## Appendix E: Table summary

There are over 1000 data tables available in the HRM. The structure of these tables are detailed below.

Tables are available for each of the six tourism industries (see Appendix C) included in the HRM, as well as a total for all industries. The air transportation and all other transportation industries are also combined to form the transportation industry.

Total employment and tourism employment is available for all industries. These variables are split into the following categories:

- Full-time female
- Part-time female
- Full-time male
- Part-time male
- Total full-time
- Total part-time
- Total female
- Total male
- Total

Each of the above categories are split into occupational details (see Appendix D). Each occupation is further separated into:

- Number of jobs
- Hours worked
- Wages and salaries

These three variables then are divided up into four age categories:

- 15-24
- 25-24
- 35-44
- 45+

The age categories are split into immigrant and non-immigrants. Quarterly data is also provided for selected variables. These include:

- Number of jobs
- Hours worked
- Wages and salaries

The quarterly data then takes these three variables and splits them into:

- Total jobs
- Total employees
- Full-time employees
- Part-time employees
- Self employed

Tables are available upon request from the Income and Expenditure Accounts Division of Statistics Canada, Ottawa (613 951-3640).

## Glossary of terms

**Employee jobs:** All jobs in which the person employed draws compensation for services rendered and for whom the employer must complete a Revenue Canada T4 form. Jobs in which workers are paid by tips or commissions are included. Self-employed proprietors of unincorporated enterprises and unpaid family workers are not included.

**Full-time job:** One in which a person usually works 30 hours or more per week.

**Full-time equivalent employment:** Is the number of full-time equivalent jobs.

**Full-time equivalent (FTE) jobs:** Is defined as total hours worked divided by average annual hours worked in full-time jobs. This can also be described as full-time-equivalent work-years. It is a less precise alternative to expressing labour input in terms of total hours worked.

**Gross Domestic Product (GDP):** The unduplicated value of production originating within the boundaries of Canada, regardless of the ownership (resident or non-resident) of the factors of production. GDP can be valued at either basic prices or market prices.

**Hours worked:** Actual hours worked during normal periods of work, including overtime but excluding paid leave (e.g., holidays, sick leave).

**Immigrant:** In this study, an immigrant is defined as a person born outside of Canada.

**Industry:** A generally homogeneous group of economic producing units primarily engaged in a specific set of activities. An activity is a particular method of combining goods and service inputs, labour and capital to produce one or more goods and/or services (products). The activities that define an industry are homogeneous with respect to the production processes used.

**Job:** A job is defined as an explicit or implicit contract between a person and an institutional unit to perform work in return for compensation for a defined period or until further notice. The institutional unit may be the proprietor of an unincorporated enterprise, in this case the person is described as being self-employed and earns a mixed income. The number of jobs exceeds the number of persons employed by the number of second, third, etc., jobs.

**Jobs generated by tourism:** Jobs that can be directly attributed to tourism demand.

**Labour force:** The civilian non-institutional population 15 years of age and over who are either employed or unemployed.

**Labour income:** All earnings from employment for work performed, whether cash or in kind, and before deductions for income taxes, unemployment insurance, pensions and other social insurance schemes, plus Supplementary Labour Income.

**Main job:** The job at which the most hours are worked.

**Mixed income:** Is the value added minus the compensation of employees and taxes on production payable plus subsidies receivable (or the net income) of unincorporated enterprises owned by members of households, either individually or in partnership with others, in which the owners, or other members of their households, may work without receiving any wage or salary. Mixed income contains an unknown element of remuneration for work done by the owner of the enterprise, or other members of the same household, as well as the surplus accruing from production.

**Multiple-job holder:** A person who is employed in more than one job during the reference period.

**Non-immigrant:** In this study, a non-immigrant is a person born in Canada.

**Occupation:** A collection of jobs, sufficiently similar in work performed (tasks, duties and responsibilities) to be grouped under common title for classification purposes.

**Part-time job:** One in which a person usually works less than 30 hours per week.

**Satellite Account:** An accounting system that follows the basic principles of the System of National Accounts but also expands the analytical capacity for selected areas of social concern, without overburdening or disrupting the central system. Satellite accounts are linked with the central framework of the national accounts and through them to the main body of integrated economic statistics.

**Self-employment jobs:** Includes working-owners of unincorporated enterprises, and members of their households who work without a wage or salary (i.e., unpaid family workers).

**Supplementary labour income (SLI):** Mandatory and non-mandatory employer contributions on behalf of employees for pension funds, social insurance and similar benefits.

**System of National Accounts (SNA):** A coherent, consistent and integrated set of macroeconomic accounts, balance sheets and tables based on a set of internationally agreed concepts, definitions, classifications and accounting rules. It provides a comprehensive accounting framework within which economic data can be compiled and presented in a format that is designed for purposes of economic analysis, decision-taking and policy-making.

**Total hours worked:** Is the aggregate number of hours actually worked during the year in employee and self-employment jobs.

**Tourism:** Is the activities of persons travelling to and staying in places outside their usual environment for not more than one consecutive year for leisure, business and other purposes not related to the exercise of an activity remunerated from within the place visited.

**Tourism commodity:** Is one for which a significant part of its total demand in Canada comes from visitors.

**Tourism demand:** Is defined as the spending of Canadian and non-resident visitors on domestically produced commodities. It is the sum of tourism domestic demand and tourism exports.

**Tourism employment:** Is the number of jobs in tourism and non-tourism industries that can be directly attributed to tourism demand. Someone who works ten hours a week counts for as much, by this measure, as someone who works fifty hours a week. This is also called "employment generated by tourism".

**Tourism industry:** Is an industry that would cease to exist or would continue to exist only at significantly reduced levels of activity in the absence of tourism.

**Tourism Satellite Account (TSA):** A satellite account of the SNA that focuses on visitor spending on goods and services, the supply of these goods and services, and the resulting value added and jobs generated.

**Visitors:** Persons who undertake tourism as defined above. They are referred to as either tourists (those who stay overnight or longer in the place visited), or same-day visitors.

**Wages and salaries:** Includes earnings from employment before taxes and other deductions. It includes tips, commissions and bonuses. Income from self-employment is not included.

## References

Cañada, Agustín, J. Prado and R. Roig, "The measurement of employment in tourism – Spain," presented at joint OECD and Austrian Ministry of Economics and Labour, Seminar on Tourism, Economics and Labour, Vienna, December 14, 2004.

Commission of the European Communities, Eurostat, OECD, World Tourism Organization, United Nations Statistics Division, Tourism Satellite Account: Recommended Methodological Framework, 2001.

Hoekstra, Rutger, "Labour in the Dutch TSA," presented at joint OECD and Austrian Ministry of Economics and Labour, Seminar on Tourism, Economics and Labour, Vienna, December 14, 2004.

Laimer, Peter and Petra Öhlböck, "A TSA-Employment Module for Austria," presented at joint OECD and Austrian Ministry of Economics and Labour, Seminar on Tourism, Economics and Labour, Vienna, December 14, 2004.

Mohan, M., Gislason, G., McGowan, B., Tourism-related employment: 1998 update, prepared for The Canadian Tourism Human Resource Council, November 1998.

OECD, Measuring the Role of Tourism in OECD Economies, the OECD Manual on Tourism Satellite Accounts and Employment, 2000.

Statistics Canada, "Feasibility Study on a Tourism Human Resource Module", February 2005

Statistics Canada, National Tourism Indicators, Catalogue no. 13-009.

Statistics Canada, "The Provincial and Territorial Tourism Satellite Accounts for Canada, 1998," Income and Expenditure Accounts Technical Series, Catalogue no. 13-604 no. 40, June 2003.

Statistics Canada, "Canadian Tourism Satellite Account, 2000", Catalogue no. 13-604, no. 48, October 2005.

Statistics Canada, Traveller Accommodation Statistics, Catalogue no. 63-204.

Statistics Canada, Canadian Civil Aviation, Catalogue no. 51-206.

Statistics Canada, Labour Force Information, Catalogue no. 71-001.

Wright, Jennifer, Total Tourism Sector Employment – 2003 Update, Canadian Tourism Human Resource Council, Ottawa, November 2004.

## Technical series

The Income and Expenditure Accounts Division (IEAD) has a series of technical paper reprints, which users can obtain without charge. A list of the reprints currently available is presented below. For copies, contact the client services representative at 613-951-3810 or write to IEAD, Statistics Canada, 21st Floor, R.H. Coats Building, Tunney's Pasture, Ottawa, Ontario, K1A 0T6. (Internet: iead-info-dcrd@statcan.ca)

1. "Laspeyres, Paasche and Chain Price Indexes in the Income and Expenditure Accounts", reprinted from *National Income and Expenditure Accounts*, fourth quarter 1988.
2. "Technical Paper on the Treatment of Grain Production in the Quarterly Income and Expenditure Accounts", reprinted from *National Income and Expenditure Accounts*, first quarter 1989.
3. "Data Revisions for the Period 1985-1988 in the National Income and Expenditure Accounts", reprinted from *National Income and Expenditure Accounts*, first quarter 1989.
4. "Incorporation in the Income and Expenditure Accounts of a Breakdown of Investment in Machinery and Equipment", reprinted from *National Income and Expenditure Accounts*, third quarter 1989.
5. "New Provincial Estimates of Final Domestic Demand at Constant Prices", reprinted from *National Income and Expenditure Accounts*, fourth quarter 1989.
6. "Real Gross Domestic Product: Sensitivity to the Choice of Base Year", reprinted from *Canadian Economic Observer*, May 1990
7. "Data Revisions for the Period 1986 1989 in the National Income and Expenditure Accounts", reprinted from *National Income and Expenditure Accounts*, first quarter 1990.
8. "Volume Indexes in the Income and Expenditure Accounts", reprinted from *National Income and Expenditure Accounts*, first quarter 1990.
9. "A New Indicator of Trends in Wage Inflation", reprinted from *Canadian Economic Observer*, September 1989.
10. "Recent Trends in Wages", reprinted from *Perspectives on Labour and Income*, winter 1990.
11. "The Canadian System of National Accounts Vis-à-Vis the U.N. System of National Accounts", reprinted from *National Income and Expenditure Accounts*, third quarter 1990.
12. "The Allocation of Indirect Taxes and Subsidies to Components of Final Expenditure", reprinted from *National Income and Expenditure Accounts*, third quarter 1990.
13. "The Treatment of the GST in the Income and Expenditure Accounts", reprinted from *National Income and Expenditure Accounts*, first quarter 1991.
14. "The Introduction of Chain Volume Indexes in the Income and Expenditure Accounts", reprinted from *National Income and Expenditure Accounts*, first quarter 1991.
15. "Data Revisions for the Period 1987-1990 in the National Income and Expenditure Accounts", reprinted from *National Income and Expenditure Accounts*, second quarter 1991.
16. "Volume Estimates of International Trade in Business Services", reprinted from *National Income and Expenditure Accounts*, third quarter 1991.
17. "The Challenge of Measurement in the National Accounts", reprinted from *National Income and Expenditure Accounts*, fourth quarter 1991.
18. "A Study of the Flow of Consumption Services from the Stock of Consumer Goods", reprinted from *National Income and Expenditure Accounts*, fourth quarter 1991.
19. "The Value of Household Work in Canada, 1986", reprinted from *National Income and Expenditure Accounts*, first quarter 1992.

20. "Data Revisions for the Period 1988-1991 in the National Income and Expenditure Accounts", reprinted from *National Income and Expenditure Accounts*, Annual Estimates, 1980-1991.

21. "Cross-border Shopping - Trends and Measurement Issues", reprinted from *National Income and Expenditure Accounts*, third quarter 1992.

22. "Reading Government Statistics: A User's Guide", reprinted from *Policy Options*, Vol. 14, No. 3, April 1993.

23. "The Timeliness of Quarterly Income and Expenditure Accounts: An International Comparison", reprinted from *National Income and Expenditure Accounts*, first quarter 1993.

24. "National Income and Expenditure Accounts: Revised Estimates for the period from 1989 to 1992", reprinted from *National Income and Expenditure Accounts*, Annual Estimates, 1981-1992.

25. "International Price and Quantity Comparisons: Purchasing Power Parities and Real Expenditures, Canada and the United States", reprinted from *National Income and Expenditure Accounts*, Annual Estimates, 1981-1992.

26. "The Distribution of GDP at Factor Cost by Sector", reprinted from *National income and Expenditure Accounts*, third quarter 1993.

27. "The Value of Household Work in Canada, 1992", reprinted from *National Income and Expenditure Accounts*, fourth quarter 1993.

28. "Assessing the Size of the Underground Economy: The Statistics Canada Perspective", reprinted from *Canadian Economic Observer*, May 1994.

29. "National Income and Expenditure Accounts: Revised Estimates for the period from 1990 to 1993", reprinted from *National Income and Expenditure Accounts*, first quarter 1994.

30. "The Canadian National Accounts Environmental Component: A Status Report", reprinted from *National Income and Expenditure Accounts*, Annual Estimates, 1982-1993.

31. "The Tourism Satellite Account", reprinted from *National income and Expenditure Accounts*, second quarter 1994.

32. "The 1993 International System of National Accounts: Its implementation in Canada", reprinted from *National Income and Expenditure Accounts*, third quarter 1994.

33. "The 1995 Revision of the National Economic and Financial Accounts", reprinted from *National Economic and Financial Accounts*, first quarter 1995.

34. "A Primer on Financial Derivatives", reprinted from *National Economic and Financial Accounts*, first quarter 1995.

35. "The Effect of Rebasing on GDP", reprinted from *National Economic and Financial Accounts*, second quarter 1996.

36. "Purchasing Power Parities and Real Expenditures, United States and Canada - An Update to 1998", reprinted from *National Income and Expenditure Accounts*, third quarter 1999.

37. "Capitalization of Software in the National Accounts", *National Income and Expenditure Accounts technical series*, February 2002.

38. "The Provincial and Territorial Tourism Satellite Accounts for Canada, 1996", *National Income and Expenditure Accounts technical series*, April 2002.

39. "Purchasing Power Parities and Real Expenditures, United States and Canada", reprinted from *National Income and Expenditure Accounts*, first quarter 2002.

40. "The Provincial and Territorial Tourism Satellite Accounts for Canada, 1998", *National Income and Expenditure Accounts technical series*, June 2003.

41. "Government revenue attributable to tourism, 1998", *National Income and Expenditure Accounts technical series*, September 2003.

42. "Chain Fisher Index Volume Methodology", *National Income and Expenditure Accounts*, November 2003.

43. "Trends in provincial and territorial economic statistics: 1981-2002", *National Income and Expenditure Accounts*, November 2003.

44. "The 1997-2003 Revisions of the National Tourism Indicators", *National Income and Expenditure Accounts*, October 2004.

45. "A study of data revisions to the National Tourism Indicators", *National Income and Expenditure Accounts*, October 2004.

46. "Provincial and Territorial Economic Accounts", *National Income and Expenditure Accounts*, November 2004.

47. "Revisions to the Canadian National Tourism Indicators", *National Income and Expenditure Accounts*, January 2005.

48. "Canadian Tourism Satellite Accounts, 2000", *National Income and Expenditure Accounts technical series*, October 2005.

49. "Trends in Saving and Net Lending in the National Accounts", reprinted from *National Income and Expenditure Accounts*, third quarter 2005.

50. "Recent Trends in Corporate Finance: Some Evidence from the Canadian System of National Accounts", reprinted from *National Income and Expenditure Accounts*, fourth quarter 2005

N° 13-604-MIF au catalogue — N° 051
ISSN: 1707-1844
ISBN: 0-662-71372-9

**Document de recherche**

**Comptes des revenus et dépenses, série technique**

# Module sur les ressources humaines du compte satellite du tourisme, 1997-2002

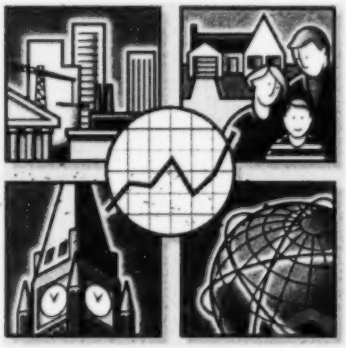

*par Conrad Barber-Dueck*

Division des comptes des revenus et dépenses
21e étage, Immeuble de R.H. Coats, Ottawa, K1A 0T6
Téléphone : 1 613 951-3640

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

**Module sur les ressources humaines du compte satellite du tourisme, 1997-2002**

Cet article souligne le nouveau Modèle des ressources humaines (MRH) du Compte satellite du tourisme élaboré par Statistique Canada. Le MRH fournit des données détaillées sur l'emploi connexe au tourisme pour les années 1997 à 2002. Des données sur les traitements et les salaires, le nombre d'emplois et les heures travaillées par profession y figurent. Les données par profession sont de plus ventilées par l'âge, le sexe et par le statut d'immigrant. Les variations saisonnières de l'emploi lié au tourisme sont aussi analysées. Cette étude est un outil pour la formation et la planification du tourisme.

**Ottawa**
**Mars 2006**

N° 13-604-**MIF** n° 51 au catalogue
ISSN: 1707-1844
ISBN: 0-662-71372-9

N° 13-604-**MPB** n° 51 au catalogue
ISSN: 1707-1720
ISBN: 0-662-49012-6

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2006

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication peut être reproduit, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux, et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire quelque contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, ou de le transmettre sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

## Table des matières

Sommaire ..... 2

1. Introduction ..... 3

2. Cadre ..... 3

3. Concepts et définitions ..... 4

4. Portée et nouvelles méthodes ..... 6

4.1 Modifications touchant le MRH actuel ..... 6
4.2 Classifications des industries ..... 7
4.3 Classification des professions ..... 7

5. Résultats ..... 8

5.1 Tourisme total et demande touristique ..... 9
5.2 Profils des industries ..... 10
5.3 Productivité du travail ..... 12
5.4 Caractère saisonnier ..... 12

6. Conclusions et travaux à venir ..... 12

Annexe A : Sources des données ..... 14

Annexe B : Méthodologie ..... 17

Annexe C : Industries du tourisme dans le MRH ..... 21

Annexe D : Professions liées au tourisme dans le MRH ..... 22

Annexe E : Sommaire des tableaux ..... 24

Glossaire des termes ..... 25

Bibliographie ..... 28

Série technique ..... 29

# Module des ressources humaines du tourisme, 1997-2002[1]

## Sommaire


- La présente étude comprend plus de 1 000 tableaux de données sur l'emploi à l'intérieur d'un Module des ressources humaines (MRH) du Compte satellite du tourisme (CST). Ces informations détaillées sont utiles pour les analystes du tourisme, ainsi que les planificateurs de l'emploi et de la formation.
- Étant donné que le MRH est fondé sur les mêmes concepts que le CST et que les Indicateurs nationaux du tourisme (INT), il est possible de faire des comparaisons directes avec les données de ces comptes.
- L'étude porte sur les années 1997 à 2002. Elle se situe dans le prolongement de l'étude de faisabilité complétée au préalable et inclut des données sur l'âge, le sexe et le statut d'immigrant selon la profession, à l'intérieur de chaque industrie du tourisme.
- Des données détaillées sont disponibles pour toutes les industries du tourisme qui, dans ce cas, sont agrégées en cinq industries. Ces industries comprennent le transport, l'hébergement, les services de restauration, les services de loisirs et les services d'agences de voyage. L'industrie du transport peut par ailleurs être partagée entre l'industrie du transport aérien et les autres industries du transport.
- Parmi les forces du MRH figure le fait qu'il fournit des données selon deux perspectives différentes, l'approche de l'ensemble des industries et l'approche du CST. Par exemple, l'industrie de l'hébergement a été à l'origine de 239 000 emplois au total dans l'économie canadienne en 2002. De ce nombre, 160 000, soit les deux tiers, sont attribuables au tourisme.
- En 2002, plus de 1,6 million d'emplois se retrouvaient dans les six industries liées au tourisme étudiées dans le présent rapport. Il s'agit d'une hausse de 15 % par rapport aux 1,4 million d'emplois enregistrés en 1997. De ce nombre, 490 000, soit 30 %, sont directement attribuables à l'activité touristique.
- Au total, 20 % des travailleurs des industries liées au tourisme sont nés à l'extérieur du Canada.
- Les travailleurs dans le domaine du tourisme ont tendance à être assez jeunes. Près de 39 % des travailleurs sont âgés de 15 à 24 ans.
- Les emplois attribuables au tourisme ont été à l'origine d'un salaire horaire supérieur d'environ 8 % à celui de l'ensemble des emplois des industries. Les emplois du tourisme sont aussi plus susceptibles d'être à temps plein et attirent moins de jeunes que dans l'ensemble des emplois des industries.
- Les industries du tourisme varient considérablement du point de vue des caractéristiques de l'emploi. Par exemple, l'industrie du transport aérien est celle où les salaires versés sont les plus élevés, les travailleurs gagnant deux fois plus que la moyenne pour les autres industries. L'industrie des services de restauration est l'employeur le plus important, mais aussi celui où la rémunération est la plus faible. Presque tous les emplois des services d'agences de voyage sont attribuables au tourisme.
- La productivité du travail dans le domaine du tourisme a généralement augmenté pour les industries du tourisme de 1997 à 2002. Le transport aérien et les services de restauration faisaient exception à cette règle.
- Les tendances saisonnières qui touchent les industries du tourisme sont devenues moins prononcées au cours de la période de 1997 à 2002. C'est au troisième trimestre que l'on enregistre le plus d'activité touristique et le niveau le plus élevé d'emploi. Le niveau le plus faible d'emploi est noté au premier trimestre.
- L'hébergement comporte le niveau le plus élevé de variations saisonnières de toutes les industries du tourisme. Le transport aérien et les services d'agences de voyage diffèrent des autres industries du tourisme du fait qu'au quatrième trimestre ils ont enregistré le niveau le plus élevé d'emploi.


*1. La présente étude a été préparée par le personnel de la Section de l'analyse et des projets de recherche et développement de la Division des comptes des revenus et dépenses de Statistique Canada. Elle a été rendue possible grâce au financement conjoint de la Commission canadienne du tourisme, du Conseil canadien des ressources humaines en tourisme, de Ressources humaines et Développement des compétences Canada, ainsi que de Statistique Canada.*

## 1. Introduction

L'objectif du Module des ressources humaines (MRH) consiste à produire des statistiques opportunes et fiables sur l'aspect des ressources humaines du tourisme. Le Compte satellite du tourisme (CST) et les Indicateurs nationaux du tourisme (INT) comportent déjà des renseignements limités sur le nombre d'emplois créés par le tourisme, le premier comportant aussi des données sur le revenu du travail lié à ces emplois. Le MRH élargit considérablement ces données.

Le MRH complète et améliore la capacité d'analyse découlant du CST et des INT, permettant d'avoir un aperçu plus large du rôle du tourisme au sein de l'économie. Il sert en outre comme outil de planification et de prévision utile pour les décideurs dans le domaine du tourisme, de l'emploi et de la formation. Divers organismes liés au tourisme, chercheurs universitaires et décideurs dans le domaine du tourisme pourront aussi utiliser ces données pour la recherche et l'analyse, la planification et le développement.

La planification des ressources humaines touche toutes les personnes qui travaillent dans une activité liée au tourisme peu importe si leur revenu provient directement des services offerts à des touristes ou à d'autres personnes. Par conséquent, le nombre total d'emplois des industries du tourisme constitue un élément de premier plan du MRH. Ce dernier est plus vaste que le CST et les INT, qui rendent compte uniquement des emplois découlant de la demande touristique.

Il convient de souligner que, pour assurer la cohérence avec le Système de comptabilité nationale (SCN), le MRH utilise le nombre d'emplois comme mesure clé de l'emploi. Il diffère en cela de la mesure de l'emploi découlant de l'Enquête sur la population active, qui correspond au nombre de personnes occupées. La différence entre les deux vient des personnes qui détiennent plusieurs emplois, la première dépassant la deuxième selon le nombre de personnes qui détiennent un deuxième, un troisième, etc., emploi.

La présente étude prolonge l'étude de faisabilité menée en 2005, qui visait à déterminer la possibilité d'élaborer un module des ressources humaines (MRH) du compte satellite du tourisme (CST)[2]. L'étude de faisabilité comprenait uniquement les industries du transport aérien et de l'hébergement, tandis que la présente englobe toutes les industries du tourisme. Des données plus détaillées figurent aussi dans la présente étude, y compris une répartition selon l'âge, des répartitions entre les sexes, une indication du statut d'immigrant des travailleurs, de même que des données trimestrielles pour certains éléments.

Les deux sections qui suivent donnent un aperçu du reste du rapport et abordent les cadres comptables qui sous-tendent le MRH, les concepts et définitions clés du tourisme du CST, et divers concepts et définitions du travail tirés du SCN. La portée élargie de l'étude, y compris la description des activités et des professions sur lesquelles elle repose, est décrite ci-après. Les différences entre la présente étude et l'étude de faisabilité sont aussi énoncées. Certains résultats sont par la suite examinés, afin de démontrer les utilisations analytiques du MRH. Les conclusions et les travaux à venir sont abordés dans la dernière section.

L'annexe A résume les sources de données et l'annexe B fait état de la méthodologie. L'annexe C comporte une liste des classes d'industries du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) incluses dans l'étude, tandis que l'annexe D comporte une liste des professions. Un sommaire des tableaux disponibles dans le MRH figure à l'annexe E. Un glossaire des termes et une bibliographie sont aussi fournis.

## 2. Cadre

Le MRH tire ses bases du cadre comptable du CST canadien, qui respecte les lignes directrices internationales figurant dans **Compte satellite du tourisme : cadre méthodologique recommandé (CST:CMR)**[3]. Ce dernier est fondé sur les cadres et les principes comptables du Système de comptabilité nationale de 1993 (SCN), qui est reconnu internationalement[4].

---

2. *Voir « Étude de faisabilité de l'élaboration d'un module des ressources humaines pour le tourisme », février 2005, Statistique Canada.*

3. *Commission européenne, Eurostat, Organisation de coopération et de développement économiques, Organisation mondiale du tourisme, Division de la statistique des Nations Unies,* Compte satellite du tourisme : cadre méthodologique recommandé, *Luxembourg, Madrid, New York, Paris, 2001.*

4. *Commission européenne, Eurostat, Fonds monétaire international, Organisation de coopération et de développement économiques, Nations Unies, Banque mondiale,* Système de comptabilité nationale 1993, *Bruxelles, Luxembourg, New York, Paris, Washington, 1993.*

Étant donné que le MRH utilise les mêmes cadres, concepts et définitions que le CST du Canada (CSTC), il est facile de comparer les résultats découlant des deux. De même, les résultats du MRH peuvent facilement être comparés à ceux du SCN, et plus particulièrement du point de vue du nombre d'emplois, des heures de travail et du revenu du travail des autres industries de l'économie. Cela rehausse la capacité analytique du MRH[5].

## 3. Concepts et définitions

Le MRH comporte des données sur le nombre d'employés et de travailleurs autonomes, l'emploi équivalent plein temps, le total des heures travaillées et le revenu du travail, les salaires et traitements bruts et le revenu supplémentaire du travail, selon l'industrie. Certains de ces concepts et définitions de base sont décrits ci-après. Ils sont abordés dans la perspective de l'ensemble de l'industrie en premier lieu, c'est-à-dire sans tenir compte de la source de la demande, touristique ou non touristique.

Dans le MRH, l'**emploi total** d'une industrie correspond au nombre d'employés et de travailleurs autonomes de cette industrie. Il convient de souligner qu'un emploi qui n'existe qu'une partie de l'année (p. ex., quatre mois) ne représente qu'une fraction d'un emploi (un tier d'un emploi) pour l'année. Il convient en outre de souligner qu'un emploi à temps partiel comptant dix heures de travail par semaine a la même valeur qu'un emploi à temps plein comptant 50 heures par semaine, chacun étant un emploi à part entière. Pour cette raison, les emplois ne constituent pas une bonne mesure des facteurs travail de la production.

Il existe une meilleure mesure, à savoir l'**emploi équivalent plein temps,** dans laquelle les emplois à temps partiel sont convertis en emplois à temps plein sur la base du nombre d'heures travaillées[6]. Par exemple, deux emplois à temps partiel de 20 heures par semaine seraient équivalents à un emploi à temps plein de 40 heures par semaine. Le **total des heures travaillées** constitue une mesure encore meilleure du volume agrégé des facteurs travail de la production, et est utilisé dans le SCN pour calculer la productivité du travail[7]. Le concept dans ce cas est celui du nombre réel d'heures travaillées, et non pas du nombre habituel d'heures, et celui des heures travaillées et non pas des heures rémunérées (voir l'annexe A.1).

La valeur des facteurs travail de la production d'une industrie est mesurée par le revenu du travail et le revenu mixte de tous les emplois de cette industrie. Le **revenu du travail** comprend les salaires et traitements bruts (c.-à-d. avant impôt), y compris les pourboires[8], commissions, primes, ainsi que le **revenu supplémentaire du travail,** qui englobe les cotisations obligatoires et non obligatoires des employeurs aux régimes de pension, à l'assurance sociale et à des avantages similaires. Le **revenu mixte** est le revenu après dépenses des entreprises non constituées en société qui revient aux travailleurs autonomes[9].

Dans le MRH, on estime aussi le nombre d'emplois dans une industrie qui peut être directement attribué à la demande touristique ou généré par cette demande. Ces estimations permettent de faire le lien entre le MRH et le CST/les INT. Ainsi, l'**emploi lié au tourisme** d'une industrie correspond au nombre d'emplois générés par les dépenses des visiteurs au chapitre des biens et/ou des services produits par cette industrie, ou qui leur sont attribuables. La différence entre l'emploi touristique et l'emploi total d'une industrie correspond au nombre d'emplois attribuables au domaine non touristique (c.-à-d. qui ne sont pas attribuables directement à la demande touristique).

---

*5. Il existe certaines différences conceptuelles entre le CSTC et les lignes directrices internationales figurant dans le CST-CMR. Voir Katharine Kemp et Shaila Nijhowne, « Study of the Canadian Tourism Satellite Account: Comparison of the TSA-RMF and CTSA », rapport préparé pour la Commission canadienne du tourisme aux fins des réunions du sous-comité de macroéconomie et de statistique de l'Organisation mondiale du tourisme qui ont eu lieu les 8 et 9 mars 2004 à Madrid.*

*6. Même si les emplois équivalents plein temps constituent une meilleure mesure des facteurs travail de la production, il ne s'agit pas nécessairement de la meilleure mesure dans tous les cas. Par exemple, elle n'est pas très utile pour évaluer le nombre de personnes qui ont besoin de formation.*

*7. En combinant le PIB du tourisme du CST et des INT et les heures travaillées attribuables au tourisme tirées du MRH, on peut obtenir une mesure de la productivité du travail dans le domaine du tourisme, qui correspond pleinement aux mesures de la productivité du travail selon l'industrie du SCN.*

*8. L'imputation des pourboires non déclarés dans le SCN est décrite dans l'annexe A.1.*

*9. Le revenu mixte se trouve dans le CST. Pour le MRH, par ailleurs, une imputation est faite pour la composante du travail du revenu mixte. Voir l'étape 1 de la méthodologie décrite à l'annexe B.*

Par exemple, si l'industrie des restaurants à service complet compte au total 100 000 emplois, seule la part directement liée au tourisme (p. ex., 25 %, ou 25 000 emplois) représente l'emploi lié au tourisme dans cette industrie. De même, seulement 25 % de l'emploi équivalent plein temps, du total des heures travaillées et du revenu du travail sont attribués au tourisme. Des variables dérivées, comme le nombre annuel moyen d'heures travaillées et les salaires et traitements annuels moyens par emploi lié au tourisme, de même que les gains horaires moyens par heure travaillée par emploi lié au tourisme, sont considérées comme les mêmes que pour l'ensemble des emplois d'une industrie.

Au cœur du CST et des INT figure la définition du tourisme. Selon les normes internationales, le tourisme est défini comme : « les activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans les lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse par une année, à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs non liés à l'exercice d'une activité rémunérée à l'endroit visité". Les personnes qui entreprennent des activités touristiques comme celles définies précédemment sont considérées comme des **visiteurs**. Les visiteurs sont des **touristes** (ceux qui passent une nuit ou plus en dehors de leur environnement habituel) et des **visiteurs d'un jour**.

La définition du tourisme est assez large, étant donné qu'elle englobe à la fois les voyages pour motifs personnels et les voyages d'affaires. Par ailleurs, les normes internationales ne précisent pas la notion d'**environnement habituel**, ce qui permet aux divers pays d'appliquer leurs propres spécifications. Aux fins opérationnelles, le Canada a défini le concept d'environnement habituel comme le territoire s'étendant jusqu'à 80 kilomètres du domicile[10]. Il convient de souligner que ce ne sont pas tous les voyages qui sont des voyages de tourisme. De façon plus particulière, la définition exclut plusieurs types de voyages, y compris le navettage pour se rendre au travail ou à l'école, les déplacements des membres des Forces armées et des diplomates, ainsi que ceux des migrants. Par ailleurs, le fait de franchir une frontière internationale est considéré comme une activité touristique, peu importe la distance parcourue.

La **demande touristique** est définie comme les dépenses des Canadiens et des non-résidents à l'égard de biens et de services produits au pays. Ces dépenses ont des répercussions directes sur une gamme variée d'industries, davantage pour certaines que pour d'autres. Cela permet de définir une **industrie du tourisme comme une industrie** qui fournit des biens et des services touristiques à des visiteurs et qui, en l'absence de tourisme, cesserait d'exister ou continuerait d'exister à un niveau d'activité sensiblement réduit. Selon cette définition, les services de préparation de voyages sont une industrie touristique, tandis que le commerce de détail, dont une partie des activités se fait avec des visiteurs, n'en n'est pas une. Un **bien ou service touristique** en est un pour lequel une partie importante de la demande totale provient de visiteurs. Le transport aérien de voyageurs est un service touristique, tandis que les articles d'épicerie, qui sont achetés à l'occasion par des visiteurs, n'en sont pas un, étant donné que la plupart sont achetés par des résidents locaux.

Le **produit intérieur brut** (PIB) peut être défini comme la valeur sans double compte de la production de biens et de services, à l'intérieur des limites géographiques d'un pays ou d'une région (p. ex., province, territoire)[11]. Le **PIB du tourisme** est le PIB qui peut être attribué à la production de biens et de services consommés directement par des visiteurs[12]. Dans le CSTC, le PIB du tourisme correspond à la somme du revenu du travail, du revenu mixte (revenu net des entreprises non constituées en société) et des autres excédents d'exploitation (bénéfices des entreprises et dépréciation) qui peuvent être attribués directement aux dépenses des visiteurs[13].

---

*10. La définition opérationnelle du tourisme sera révisée dans le cadre de la nouvelle Enquête sur les voyages des résidents du Canada remaniée. Le tourisme comprendra maintenant tous les voyages de plus d'une nuit « à l'extérieur de la ville » (selon la perception des répondants) et les voyages d'une journée dépassant une distance de 40 kilomètres du domicile à l'aller seulement. Outre les exclusions habituelles, les voyages réguliers, pour aller acheter des articles d'épicerie, par exemple, seront exclus même s'ils se font « à l'extérieur de la ville » ou si la distance parcourue est supérieure à 40 kilomètres.*

*11. Par valeur sans compte double on entend des valeurs qui ne sont pas dénombrées deux fois. Si, par exemple, la valeur du carburant utilisé par un aéronef est comptabilisée avec les tarifs aériens (qui comprennent déjà les coûts du carburant), la valeur du carburant sera comptée deux fois. Dans le PIB, on compte plutôt uniquement la valeur ajoutée (différence entre les revenus tirés des ventes de biens et de services produits et le coût des entrées intermédiaires de biens et de services) à chaque étape de la production. Il convient de souligner que le PIB dans le SCN et dans le CST est mesuré aux prix de base. Cela signifie essentiellement que l'évaluation se fait aux prix reçus par les vendeurs et ne comprend pas les taxes sur les ventes de biens et de services.*

Plusieurs nouvelles variables socioéconomiques ont été ajoutées au MRH. L'une d'elles, le statut d'immigrant, est définie selon le lieu de naissance dans la présente étude. Ainsi, un **immigrant** est une personne née à l'extérieur du Canada. Un **non-immigrant** est une personne née au Canada.

Le MRH comprend aussi des données trimestrielles pour certaines variables. Les données trimestrielles **désaisonnalisées** sont des données qui ont été corrigées pour tenir compte des variations saisonnières. Par exemple, le troisième trimestre (juillet, août et septembre) correspond à la plus grande période d'affluence pour le tourisme au Canada. Pour comparer de façon appropriée l'emploi de ce trimestre à celui des autres de la même année, un facteur saisonnier doit être calculé. Les **données non rajustées** (brutes) sont aussi incluses dans le présent rapport.

### 4. Portée et nouvelles méthodes

La portée de la présente étude a été élargie considérablement par rapport à l'étude de faisabilité menée en 2005. Plutôt que d'inclure uniquement deux industries, le MRH comprend toutes les industries du tourisme. Les données pour chaque industrie sont aussi plus détaillées. Des données sur la répartition selon l'âge, le sexe, le statut d'immigrant et le caractère saisonnier ont été incluses. On a défini quatre répartitions selon l'âge :

1) 15 à 24 ans;

2) 25 à 34 ans;

3) 35 à 44 ans;

4) 45 et plus.

Ces regroupements d'âge ont aussi été répartis entre les hommes et les femmes et entre les travailleurs immigrants ou non immigrants.

Des tendances saisonnières trimestrielles pour les travailleurs sont aussi incluses. Toutefois, elles sont disponibles uniquement pour la répartition entre le temps partiel et le temps plein. L'annexe E comprend une liste complète de tous les tableaux disponibles sur demande pour le MRH. L'ajout de nouvelles industries et professions a donné lieu à la production de plus de 1 000 tableaux de données dans le MRH.

### 4.1 Modifications touchant le MRH actuel

Outre l'ajout d'un plus grand nombre d'industries et de nouvelles variables socioéconomiques, plusieurs autres changements ont été apportés aux sources de données, à la méthodologie et à la portée de la présente étude par rapport à l'étude de faisabilité. La période de référence de la présente étude comprend les années de 1997 à 2002. L'étude de faisabilité comprenait des données rétroactivement à 1988. Toutefois, les données de l'emploi de 1988 à 1996 pour les repères sur la productivité du travail du SCN n'ont pas été publiées et sont de moindre qualité. Par conséquent, elles n'ont pas été incluses dans le MRH.

Les sources de données ont aussi changé. Des données plus détaillées du SCN étaient disponibles pour les variables socioéconomiques (âge et sexe), et elles ont été utilisées comme repères pour les données de l'Enquête sur la population active (EPA). Par ailleurs, seulement une année de données du recensement était disponible

---

*12. L'adverbe « directement » est important. Pour poursuivre à partir de l'exemple plus haut, « directement » signifie que seul le PIB découlant de la production de transport aérien de voyageurs (consommé par les visiteurs dans leurs déplacements) peut être comptabilisé dans le PIB du tourisme, et non pas le PIB ou la valeur ajoutée découlant de la production de biens et de services qui constituent les facteurs du transport aérien (comme le carburant utilisé par les compagnies aériennes). C'est dans ce sens que le PIB du tourisme est directement attribuable aux dépenses des visiteurs. Il existe évidemment un PIB découlant de la chaîne de production en amont qui peut être attribué au tourisme, mais seulement indirectement. Des estimations des effets directs et indirects du tourisme peuvent être obtenues à partir de modèles des répercussions économiques.*

*13. Dans le CST, le PIB correspond à la somme des revenus découlant de l'approche de production, l'une des trois approches utilisées pour mesurer le PIB. Les deux autres approches sont fondées sur la somme (1) des dépenses finales au titre des biens et services produits et (2) de la valeur ajoutée découlant de la production des biens et des services.*

pour la période visée par la présente étude. Ainsi, les méthodes de répartition au prorata qui ont servi à l'étude de faisabilité, pour les années entre les années de recensement, n'ont pas été utilisées.

Parmi les autres changements compris dans la présente étude figure l'inclusion de données trimestrielles pour certaines séries. Ces données sont disponibles à la fois sous leur forme brute (non désaisonnalisées) et sous forme désaisonnalisée (rajustées pour tenir compte des tendances saisonnières).

### 4.2 Classifications des industries

La présente étude repose sur les définitions des industries liées au tourisme comprises dans le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, SCIAN 1997. Brièvement, le SCIAN est un système exhaustif de classification des industries qui englobe toutes les activités économiques. Il a été conçu pour servir à l'établissement de statistiques de production et, de ce fait, à la classification de données sur les établissements (et leurs emplacements). Le critère utilisé pour grouper des établissements en classes dans le SCIAN est la similitude de structures des facteurs, des qualifications de la main-d'œuvre et des processus de production.

Deux industries, le transport aérien et l'hébergement, ont servi à l'étude de faisabilité. La portée à été élargie en vue d'inclure toutes les industries du tourisme. Toutefois, afin de maintenir la fiabilité des données, plusieurs industries du tourisme ont été regroupées. Il s'agit notamment des industries suivantes :

(1) transport aérien

(2) toutes les autres activités de transport (ce qui comprend le transport par rail, par eau, par autobus, par taxi et la location de véhicule)

(3) hébergement

(4) services de restauration

(5) loisirs et spectacles

(6) services d'agences de voyage

Pour obtenir les données du transport en général, il s'agit de combiner celle de l'industrie du transport aérien à celles des autres industries du transport.

(Voir l'annexe C pour une liste complète y compris les codes du SCIAN).

Les industries non liées au tourisme (p. ex., le commerce de détail) génèrent aussi de l'emploi. Celui-ci n'est pas inclus dans la présente étude, étant donné qu'il nécessiterait le calcul de ratios du tourisme pour presque toutes les industries de l'économie.

### 4.3 Classification des professions

La présente étude repose sur les définitions des professions de la Classification type des professions (CTP) de 1991. Le principe de base de la classification de la CTP est le type de travail effectué. Une profession est par conséquent définie comme un ensemble d'emplois suffisamment similaires du point de vue du travail effectué pour être regroupés sous un titre commun aux fins de la classification.

La sélection des professions pour la présente étude est fondée sur un examen des données sur les professions du Recensement de 2001 pour les personnes appartenant à la population active expérimentée dont l'emploi principal faisait partie des industries du tourisme. Les professions qui comptent 5 000 personnes occupées (c.-à-d. avec des échantillons sous-jacents d'environ 1 000 personnes) ou plus ont été sélectionnées pour la présente étude. Les résultats de l'étude de faisabilité ont montré que les professions comptant un moins grand nombre de personnes occupées sont trop limitées pour appuyer des séries chronologiques fondées sur des échantillons beaucoup plus restreints de l'EPA.

Dans la présente étude, on a combiné les professions similaires, afin de pouvoir produire plus de détails. Autrement dit, on a retenu les professions au niveau à trois chiffres de la CTP. Par exemple, tous les gestionnaires ont été regroupés en une profession. Cela a été fait dans une large mesure pour maintenir les tailles d'échantillons, afin de réduire la volatilité des estimations. Une liste détaillée des professions, ainsi que de leurs codes de la CTP, figure à l'annexe D.

## 5. Résultats

La présente section fait état de certains des résultats du MRH. Étant donné que le MRH comporte une somme importante de données, l'intention est de souligner certaines des tendances dans chaque industrie et d'illustrer certains des types d'analyses qui le MRH peut appuyer.

Le MRH permet à un analyste d'obtenir un instantané d'une industrie et des professions qu'elle comprend. Cette analyse peut être effectuée au fil du temps et, dans ce cas, elle porte sur la période de 1997 à 2002. On peut examiner à la fois les industries dans leur ensemble et celles du tourisme. Les agrégations du nombre total d'emplois, des heures travaillées, etc., sont évidemment plus faibles pour le tourisme (c.-à-d. les activités attribuables au tourisme) que pour l'ensemble des industries (c.-à-d. attribuables aux activités touristiques et non touristiques). Les variables dérivées, comme la rémunération moyenne et les heures moyennes travaillées, sont les mêmes (par hypothèse) dans les deux cas. On peut aussi effectuer des comparaisons avec les données du CST/des INT et du SCN.

Les tendances globales dans le MRH, à la fois pour le nombre d'emplois et la rémunération moyenne, ont tendance à suivre les cycles commerciaux du reste de l'économie, comme il fallait s'y attendre. Par exemple, lorsque l'économie est en hausse, le nombre d'emplois et la rémunération horaire moyenne dans le domaine du tourisme augmentent ou croissent plus rapidement. De même, lorsque l'économie connaît une récession ou un ralentissement, les emplois et la rémunération moyenne baissent généralement. Cela est évident pour la majorité des professions dans toutes les industries du tourisme.

**Tableau 1: Module des ressources humaines, emplois, nombre annuel moyen d'heures travaillées et salaires horaires moyens**

| | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Emplois** | nombre d'emplois | | | | | |
| Total | 1 517 396 | 1 547 910 | 1 637 994 | 1 692 606 | 1 711 049 | 1 753 848 |
| Transport | 244 652 | 252 471 | 260 079 | 261 392 | 256 326 | 258 592 |
| Transport aérien | 65 152 | 69 973 | 72 204 | 74 243 | 70 877 | 71 519 |
| Autres transports | 179 500 | 182 498 | 187 876 | 187 149 | 185 449 | 187 073 |
| Hébergement | 228 507 | 232 469 | 236 828 | 236 227 | 235 284 | 238 884 |
| Restauration | 754 035 | 766 726 | 818 341 | 853 772 | 875 258 | 892 026 |
| Loisirs | 249 929 | 255 335 | 279 771 | 295 543 | 299 034 | 318 367 |
| Services d'agences de voyage | 40 274 | 40 909 | 42 974 | 45 672 | 45 147 | 45 979 |
| **Nombre annuel moyen d'heures travaillées** | heures par année | | | | | |
| Total | 1 575 | 1 593 | 1 590 | 1 583 | 1 561 | 1 558 |
| Transport | 1 805 | 1 801 | 1 805 | 1 803 | 1 782 | 1 800 |
| Transport aérien | 1 725 | 1 705 | 1 703 | 1 702 | 1 696 | 1 703 |
| Autres transports | 1 838 | 1 843 | 1 850 | 1 849 | 1 820 | 1 841 |
| Hébergement | 1 728 | 1 736 | 1 736 | 1 732 | 1 714 | 1 724 |
| Restauration | 1 474 | 1 504 | 1 502 | 1 484 | 1 461 | 1 447 |
| Loisirs | 1 476 | 1 483 | 1 485 | 1 528 | 1 512 | 1 514 |
| Services d'agences de voyage | 1 783 | 1 782 | 1 799 | 1 782 | 1 780 | 1 787 |
| **Salaires horaires moyens** | dollars par heure | | | | | |
| Total | 12,29 | 12,70 | 12,95 | 13,59 | 14,14 | 14,43 |
| Transport | 21,21 | 21,79 | 22,82 | 23,83 | 24,83 | 25,46 |
| Transport aérien | 23,41 | 24,31 | 25,70 | 26,75 | 27,52 | 28,40 |
| Autres transports | 19,15 | 19,46 | 20,17 | 21,14 | 22,33 | 22,75 |
| Hébergement | 10,86 | 11,34 | 11,60 | 12,28 | 12,52 | 12,87 |
| Restauration | 8,76 | 9,05 | 9,11 | 9,68 | 10,22 | 10,31 |
| Loisirs | 15,12 | 15,80 | 16,14 | 16,50 | 17,33 | 17,66 |
| Services d'agences de voyage | 15,18 | 15,96 | 16,56 | 17,15 | 17,67 | 18,06 |

### 5.1 Tourisme total et demande touristique

La présente étude porte sur la période de 1997 à 2002. Cette période a été marquée par deux tendances opposées du point de vue du rendement du tourisme. Entre 1997 et 2000, le tourisme a connu une croissance marquée. La faiblesse du dollar canadien par rapport au dollar américain, la vigueur de la croissance économique et la stabilité de la situation politique ont stimulé cette croissance. En 2001, l'économie a commencé à ralentir, tout comme le tourisme. Cela a été suivi par les événements du 11 septembre 2001, qui ont accentué le déclin du tourisme. Ces effets ont persisté en 2002.

En 2002, on comptait plus de 1,6 million d'emplois dans les six industries liées au tourisme étudiées dans le présent rapport. Il s'agit d'une hausse de 15 % par rapport au 1,4 million d'emplois enregistrés en 1997. En moyenne, les personnes travaillant dans le domaine du tourisme faisaient 1 560 heures par année, soit environ 30 heures par semaine. Cela comprend à la fois les travailleurs à temps plein et les travailleurs à temps partiel. Parmi ces emplois, 490 000, soit 30 %, étaient directement attribuables à l'activité touristique.

Au total, 20 % des travailleurs des industries liées au tourisme, soit un travailleur sur cinq, étaient des immigrants ou nés à l'extérieur du Canada. Toutefois, cette proportion variait selon le groupe d'âge. Dans le groupe des 15 à 24 ans, environ un travailleur sur dix était né à l'extérieur du Canada. Ce chiffre passe à presque un sur trois pour le groupe des 45 ans et plus. Autrement dit, les immigrants étaient beaucoup plus susceptibles de continuer à occuper des emplois touristiques ou à commencer à occuper des emplois touristiques plus tard dans la vie.

Les immigrants au Canada avaient aussi des heures plus longues en moyenne que leurs homologues non immigrants. Cela était le cas tant pour les travailleurs à temps plein que pour les travailleurs à temps partiel. Les immigrants travaillant à temps plein ont passé en moyenne un peu plus de 40 heures par semaine au travail, soit 6 % de plus que les non-immigrants. Les travailleurs à temps partiel travaillaient près de 16 heures par semaine, soit encore une fois 6 % de plus environ que les travailleurs nés au Canada.

Au cours de la période de 1997 à 2002, les emplois détenus par les immigrants ont connu une hausse de 14,5 %. Cela se situe juste en dessous de la hausse de 15,3 % enregistrée pour les travailleurs non immigrants.

En moyenne, les immigrants et les non-immigrants touchaient à peu près le même salaire horaire. Toutefois, lorsque l'on compare le taux de rémunération moyen selon le groupe d'âge, les non-immigrants avaient tendance à avoir un salaire horaire plus élevé. Par exemple, les travailleurs immigrants âgés de plus de 45 ans gagnaient 16,65 $ l'heure, tandis que les non-immigrants gagnaient 19,90 $ l'heure.

Un peu plus de la moitié des travailleurs du tourisme étaient des femmes. Cette proportion a connu une tendance à la hausse au fil du temps. En 1997, un peu moins de la moitié de tous les emplois dans les industries liées au tourisme étaient occupés par des femmes. Les travailleuses étaient plus susceptibles de travailler à temps partiel que les travailleurs. Les travailleuses gagnaient environ 25 % de moins que les travailleurs en moyenne. Dans chaque groupe d'âge, les femmes touchaient une rémunération horaire inférieure à celle des hommes. Cet écart va en s'élargissant au fur et à mesure que les personnes avancent en âge. Dans le groupe des 15 à 24 ans, la différence était d'environ 10 %. La présente étude ne tient pas compte du nombre d'années de travail, mais seulement de l'âge réel du travailleur.

Les travailleurs du tourisme avaient tendance à être assez jeunes. Près de 39 % d'entre eux étaient âgés de 15 à 24 ans, ils comptaient pour 37% en 1997. Les autres groupes d'âge représentaient ensemble moins de 23 % des travailleurs. Le pourcentage de travailleurs dans le groupe des 15 à 24 ans est celui qui a connu la croissance la plus rapide de tous, soit 19 % pour la période de 1997 à 2002. Les personnes appartenant au groupe le plus jeune étaient les plus susceptibles de travailler à temps partiel. Elles touchaient en outre environ la moitié de la rémunération horaire du groupe le plus âgé.

Le ralentissement de l'activité touristique vers la fin de la période de référence a été à l'origine d'une tendance plus marquée chez les employeurs d'avoir recours à des employés à temps partiel. Le pourcentage de personnes travaillant à temps plein a diminué de 0,5 point de pourcentage, pour se situer à 62,6 % en 2002.

Parmi les forces du MRH figure la possibilité d'étudier les tendances au fil du temps. Par exemple, le MRH indique qu'en moyenne, les heures travaillées ont diminué en 2001 et 2002, ce qui correspond au ralentissement de l'activité économique. Les augmentations salariales ont aussi été moins importantes. En fait, c'est en 2002 qu'on a enregistré l'augmentation la plus faible des salaires et traitements (-1,8 %) pour toutes les années visées par l'étude. En 2001, on a noté l'augmentation la plus faible du nombre d'emplois (-12 000), la plus forte ayant été enregistrée en 1999 (+87 000).

Les emplois liés au tourisme ont tendance à être mieux rémunérés que ceux de l'ensemble des industries, un pourcentage plus élevé d'emplois dans les industries qui offrent une rémunération élevée, comme le transport aérien, étant attribuable au tourisme. Au total, les trois quarts des emplois dans l'industrie du transport aérien sont attribuables au tourisme. Par conséquent, la rémunération horaire des emplois attribuables au tourisme était supérieure d'environ 8 % à celle des emplois de l'ensemble des industries. Les emplois liés au tourisme étaient aussi plus susceptibles d'être à temps plein (69 % du total des emplois), d'attirer une proportion légèrement plus élevée d'immigrants (22 %) et de femmes (53 %), mais pas autant de jeunes (32 % des travailleurs appartenant au groupe des 15 à 24 ans).

### 5.2 Profils des industries

L'industrie du transport aérien est celle qui offrait la rémunération la plus élevée parmi les industries liées au tourisme. En 2002, la rémunération horaire moyenne se situait à 28,40 $. Les pilotes étaient les mieux rémunérés, gagnant plus de 48 $ l'heure. Les commissaires et les agents de bord étaient la profession où le nombre d'employés était le plus élevé, soit 11 500. Les agents à la billetterie et aux services aériens constituaient le

groupe occupationnel connaissant la croissance la plus rapide, par suite de la tendance chez les compagnies aériennes de laisser de côté les réservations par l'entremise d'agences de voyage au profit de leurs propres services de réservations. La croissance de l'emploi dans l'industrie du transport aérien n'a été que de 10 % au cours de la période de 1997 à 2002, par suite d'une diminution importante du nombre d'emplois (3 500) en 2001. Plus de deux tiers des personnes travaillant dans l'industrie du transport aérien étaient des hommes.

**Tableau 2: Sommaire des industries du MRH**

| | Nombre total d'emplois | Pourcentage du total | Groupe d'âge | | | | Sexe | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | 15-24 | 25-34 | 35-44 | 45 + | Hommes | Femmes |
| | | | pourcentage | | | | pourcentage | |
| Total | 1 611 858 | 100,0 | 38,9 | 19,3 | 19,1 | 22,7 | 49,4 | 50,6 |
| Transport | 236 674 | 14,7 | 8,6 | 18,2 | 29,6 | 43,6 | 75,6 | 24,4 |
| Transport aérien | 70 872 | 4,4 | 13,0 | 28,8 | 31,1 | 27,1 | 63,6 | 36,4 |
| Autres transports | 165 803 | 10,3 | 7,0 | 14,1 | 28,9 | 50,0 | 80,2 | 19,8 |
| Hébergement | 228 974 | 14,2 | 28,2 | 19,4 | 22,1 | 30,3 | 40,5 | 59,5 |
| Restauration | 856 242 | 53,1 | 50,7 | 19,1 | 15,5 | 14,6 | 44,4 | 55,6 |
| Services de loisirs | 247 397 | 15,3 | 40,3 | 19,4 | 17,4 | 22,9 | 54,4 | 45,6 |
| Services d'agences de voyage | 42 572 | 2,6 | 13,6 | 28,5 | 26,9 | 30,9 | 27,9 | 72,1 |

L'industrie de l'hébergement employait 228 000 personnes en 2002, et 70 % de ces emplois étaient directement attribuables au tourisme. Près de 60 % des emplois de cette industrie étaient occupés par des femmes. On y retrouvait des salaires légèrement inférieurs à la moyenne pour les industries du tourisme. Les nettoyeurs avec 62 000 emplois constituaient la profession la plus importante en nombre, tandis que les réceptionnistes d'hôtel (14 %) connaissaient l'augmentation la plus rapide. Le nombre d'emplois dans l'industrie n'a progressé que de 5 % entre 1997 et 2002. Cette industrie est en voie de transférer nombre de ses emplois non liés à l'hébergement (comme ceux des travailleurs responsables de la restauration) à l'extérieur, en ayant recours à des sous-traitants et en vendant ses services alimentaires.

L'industrie des services de restauration est l'employeur le plus important parmi les industries liées au tourisme. On y retrouve plus de la moitié des emplois liés au tourisme. Il s'agit de l'industrie où la rémunération est la plus faible (10,31 $ l'heure) et de celle où l'on trouve le plus grand nombre de jeunes, plus de la moitié des employés appartenant au groupe des 15 à 24 ans. En partie en raison de cela, cette industrie compte aussi le pourcentage le plus élevé d'emplois à temps partiel (47 %).

Les "autres industries du transport" est un regroupement de plusieurs industries, y compris le transport par autobus, le transport par rail, le transport par eau, les services de taxi et la location de véhicules. En 2002, plus de 187 000 personnes occupaient un emploi dans cette industrie, qui vient au deuxième rang au chapitre de la rémunération dans le domaine du tourisme. Cette industrie compte un pourcentage élevé de travailleurs autonomes (11 %), du fait de l'inclusion des chauffeurs de taxi. Seulement 16 % des travailleurs ont un emploi lié au tourisme, une portion importante des activités de cette industrie étant attribuable au transport de marchandises (particulièrement le transport par rail et par eau). Les chauffeurs d'autobus représentent la profession la plus répandue dans cette industrie, avec plus de 46 000 travailleurs en 2002. En moyenne, ces chauffeurs gagnent 21 $ l'heure et plus de la moitié de ceux qui travaillent dans cette profession sont des non-immigrants et sont âgés de plus de 45 ans.

L'industrie des loisirs est l'industrie liée au tourisme qui a connu la croissance la plus rapide de 1997 à 2002, progressant de plus de 27 %, pour atteindre 318 000 emplois. Environ le quart des emplois de cette industrie sont directement attribuables au tourisme. Cette industrie emploie davantage d'hommes que de femmes, et seulement 13 % des employés sont des immigrants. Les préposés dans "les amusements, les sports et les loisirs" représentaient la profession la plus répandue dans cette industrie, employant plus de 31 000 personnes en 2002. Plus de 40 % de ces personnes appartenaient au groupe des 15 à 24 ans. La rémunération horaire moyenne se situait à 16,75 $.

L'industrie des services d'agences de voyage comptait près de 46 000 emplois en 2002. Il s'agissait généralement d'emplois à temps plein (85 %), et plus de 70 % étaient occupés par des femmes. Les conseillers en voyage, qui gagnaient 30 000 $ par année en 2002, représentaient la profession la plus répandue dans cette industrie. Presque tous les emplois de cette industrie sont attribuables au tourisme.

### 5.3 Productivité du travail

La productivité du travail a généralement augmenté de façon constante pour la plupart des industries du tourisme au cours de la période de 1997 à 2002, avec une hausse de 3 % globalement. La croissance de la productivité a été particulièrement marquée pour les autres activités de transport (+14 %) et les loisirs (+12 %). Le transport aérien est la seule industrie qui a enregistré une baisse pour les années 1997 à 2002. Des pertes importantes au chapitre des bénéfices en 2001 et 2002, par suite des événements du 11 septembre, ont donné lieu à une diminution de 14 % de la productivité. La productivité du transport aérien a augmenté de plus de 15 % de 1997 à 1999.

**Tableau 3: Productivité du travail**

| | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | PIB par heure travaillée, dollars constants de 1997 | | | | | |
| Total | 19,27 | 19,45 | 19,95 | 20,10 | 20,13 | 19,84 |
| Transport | 35,94 | 36,78 | 39,53 | 40,19 | 39,30 | 37,37 |
| Transport aérien | 34,51 | 35,41 | 39,65 | 39,20 | 36,69 | 33,52 |
| Autres transports | 38,74 | 39,45 | 39,29 | 42,14 | 44,26 | 44,31 |
| Hébergement | 16,06 | 16,24 | 16,06 | 16,14 | 16,54 | 16,83 |
| Restauration | 12,19 | 12,05 | 12,07 | 11,96 | 12,05 | 12,14 |
| Services de loisirs | 17,30 | 17,80 | 17,83 | 17,81 | 19,04 | 19,34 |
| Services d'agences de voyage | 19,70 | 20,27 | 20,78 | 21,22 | 21,18 | 20,41 |

L'industrie des services de restauration avait le niveau de productivité le plus faible, ce qui rend compte de ses taux peu élevés de rémunération. Les autres activités de transport avaient les niveaux de productivité du travail les plus élevés. L'industrie du transport utilise moins de main-d'œuvre que les autres industries touristiques.

### 5.4 Caractère saisonnier

Il n'est pas étonnant que le tourisme aie un caractère saisonnier au Canada. Cela se traduit par des niveaux plus élevés d'emploi pendant les mois d'été, ce qui correspond au troisième trimestre de l'année. Un peu plus de 26 % des emplois se retrouvent dans ce trimestre. Le premier trimestre de l'année (janvier, février et mars) est celui où l'on retrouve le nombre le plus faible d'emplois, soit 24 %, ou environ 30 000 emplois de moins. Les tendances saisonnières du tourisme varient au fil du temps et selon l'industrie. Par exemple la part de l'emploi au troisième trimestre a régressé au fil du temps.

L'industrie de l'hébergement, suivie par les loisirs, enregistre les variations saisonnières le plus importantes du point de vue des tendances de l'emploi. L'hébergement employait 27 % de ses travailleurs au troisième trimestre, soit une augmentation de plus de 10 000 emplois par rapport au premier trimestre. Les services d'agences de voyage et le transport aérien diffèrent des autres industries touristiques du fait que le trimestre où leur niveau d'emploi est le plus élevé est le quatrième de l'année.

## 6. Conclusions et travaux à venir

Le MRH comprend plus de 1 000 tableaux de données sur l'emploi lié au tourisme au Canada. Cette vaste somme d'information fournit une base de données de taille pour la planification et l'analyse de l'emploi lié au tourisme. Le couplage du MRH et d'autres bases de données sur le tourisme, comme le CST et les INT, permet une analyse encore plus poussée. Des variables comme la productivité du travail (PIB divisé par le nombre d'heures travaillées) peuvent maintenant être calculées.

L'étude a intégré les suggestions faites au moment de l'étude de faisabilité concernant le MRH, qui a été diffusée précédemment. Une nouvelle période, 1997 à 2002, a été utilisée : des ratios touristiques ont été calculés pour chaque profession à l'intérieur de chaque industrie, et des variables sociodémographiques, comme le sexe, l'âge et le statut d'immigrant, ont été ajoutées. Des facteurs saisonniers ont aussi été analysés, grâce à l'inclusion de données trimestrielles pour certaines agrégations.

Il serait souhaitable que les travaux de mise à jour du MRH se fassent chaque année pour en augmenter l'actualité. Nous pourrions même décaler l'année de référence finale de deux ans par rapport à la date réelle (c.-à-d. publier les données pour 2004 en 2006) lorsque les données courantes seront disponibles. En fait, le décalage pourrait même être réduit à un an si le MRH était publié à l'automne de l'année concernée.

## Annexe A : Sources des données

Quatre sources principales de données sous-tendent les estimations du Module des ressources humaines : le Système de comptabilité nationale, le recensement, l'Enquête sur la population active et l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH)[14]. Elles sont décrites ci-après, de même que leurs principales utilisations.

### A.1 Système de comptabilité nationale

La base de données sur la productivité du travail dans le SCN produit des totaux par industrie des emplois d'employés et des heures travaillées, du revenu du travail, des salaires et traitements et du revenu supplémentaire du travail, tant pour les emplois à temps plein qu'à temps partiel, ainsi qu'une répartition selon l'âge et le sexe. Des données comparables sont aussi disponibles pour les travailleurs autonomes, mais la variable du revenu correspond au revenu net des entreprises non constituées en société. Ces totaux s'appliquent à tous les emplois, y compris ceux attribuables à la demande touristique et à la demande non touristique. Ces données sont classées sur la base du SCIAN. L'étude de faisabilité comportait des données rétroactives à 1988. Toutefois, ces données plus anciennes n'ont pas été publiées et leur fiabilité a été considérée comme trop faible pour qu'elles soient incluses dans la présente étude.

Les données sur la productivité du travail des emplois reposent sur l'estimation du nombre de personnes occupées dans le cadre de l'Enquête sur la population active. Ce chiffre est rajusté pour obtenir le nombre d'emplois en ajoutant le deuxième emploi des personnes qui occupent plus d'un emploi[15]. Des ajouts sont effectués pour les emplois non couverts par l'EPA (p. ex., le personnel militaire de la force régulière, les personnes occupées dans les territoires, les personnes vivant dans des réserves indiennes et les fonctionnaires travaillant dans des ambassades canadiennes à l'étranger), afin de rendre compte de l'économie totale. En dernier lieu, des déductions sont faites pour exclure les personnes absentes du travail sans rémunération au cours de la semaine de référence[16]. L'EERH sert principalement à procéder à la répartition selon l'industrie des repères corrigés de l'EPA, même si des enquêtes auprès de l'industrie et des sources administratives sont aussi utilisées pour certaines industries.

Les données sur les heures travaillées comprennent ce qui suit:

- les heures réellement travaillées durant les périodes normales de travail;
- les heures travaillées en sus des heures travaillées durant les périodes normales de travail, qui sont généralement rémunérées à des taux plus élevés que le taux normal (heures supplémentaires);
- le temps passé au travail pour des tâches comme la préparation des lieux de travail, les réparations et l'entretien, la préparation et le nettoyage des outils ainsi que la préparation de reçus, de feuilles de temps et de rapports;
- le temps passé au travail en attente, pour des raisons comme le manque de travail, les pannes de machines ou les accidents, ou encore le temps passé au travail pendant lequel aucun travail n'est effectué, mais pour lequel un paiement est versé en vertu d'un contrat d'emploi garanti;
- le temps correspondant à de courtes périodes de repos au travail, y compris les pauses-café.

---

*14. On a envisagé l'Enquête sur l'hébergement des voyageurs comme source possible, mais ses résultats chronologiques au chapitre de l'emploi ont été considérés comme inappropriés.*

*15. L'industrie à laquelle appartient le deuxième emploi est déterminée selon les tendances observées dans le cas des personnes qui occupent plus d'un emploi dans l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.*

*16. Pour plus de détails sur la méthodologie actuelle du SCN, voir Jean-Pierre Maynard, « La mesure annuelle du volume de travail selon l'expérience canadienne », document présenté à la réunion annuelle du Groupe de Paris, 29 septembre 2004, Lisbonne, Portugal.*

Elles excluent :

- les heures payées, mais non travaillées dans les faits, comme les congés annuels rémunérés, les congés fériés rémunérés, les congés de maladie rémunérés;
- les pause-repas;
- le temps consacré aux déplacements et aux voyages.

Les données sur les heures travaillées sont corrigées pour tenir compte des effets de la semaine de référence, afin d'estimer le nombre annuel d'heures travaillées.

Dans les comptes nationaux, les totaux des salaires et traitements selon l'industrie proviennent d'un rapprochement détaillé des salaires et traitements tirés des données d'enquête et des données administratives T-4. Les estimations des composantes du revenu supplémentaire du travail proviennent en partie du système T-4 (c.-à-d. les contributions des employeurs à l'assurance-emploi et au Régime de pensions du Canada (RPC) / Régime de rentes du Québec (RRQ)), de données administratives sur les régimes enregistrés de retraite et des commissions des accidents du travail, ainsi que d'autres enquêtes (pour les prestations d'assurance-vie, d'assurance-accident et d'assurance-maladie).

Il convient de souligner que des rajustements pour certains pourboires non déclarés sont apportés aux repères pour plusieurs industries :

- Arts d'interprétation, sports-spectacles et activités connexes (SCIAN 711)
- Divertissement, loisirs et jeux de hasard et loteries (SCIAN 713)
- Services d'hébergement (SCIAN 721)
- Services de restauration et débits de boissons (SCIAN 722)

Les rajustements pour les pourboires sont effectués sur la base des ventes par les industries de boissons alcoolisées, des repas des restaurants à service complet (on présume qu'aucun pourboire n'est versé pour la restauration rapide) et de l'hébergement. On procède à certaines imputations additionnelles plus limitées pour les pourboires dans le cas des industries des services de soins personnels (salons de coiffure pour hommes et salon de beauté, etc.) et celle du transport ferroviaire (pour les porteurs de bagages).

Il convient aussi de souligner que, dans le MRH, les gains horaires moyens sont calculés comme les salaires et traitements divisés par le total des heures travaillées. Étant donné que les pourboires et les congés payés (congés de maladie, vacances, etc.) sont inclus dans les salaires et traitements, les gains horaires comprennent une prime implicite en sus du salaire proprement dit, dans les deux cas.

Dans la présente étude, les données du SCN ont aussi servi à répartir les emplois selon l'âge et le sexe. Ces données, qui n'ont pas été utilisées dans l'étude de faisabilité, fournissent des renseignements fiables déjà fondés sur la base du SCN. Cela améliore la qualité des données du MRH.

### A.2 Recensement de la population

Le recensement de la population produit des données exhaustives sur les caractéristiques démographiques, sociales et économiques des Canadiens. Des données détaillées sont recueillies auprès d'un ménage sur cinq. Compte tenu de l'importance de l'échantillon, le recensement constitue la source la plus fiable de données sur la répartition des professions. De ce fait, les données du Recensement de 2001 ont servi principalement à répartir les totaux des emplois d'employés, des heures travaillées et des salaires et traitements du SCN entre les professions.

Les données servant à ces calculs sont fondées sur des répartitions des professions pour les personnes qui ont tiré un revenu d'emploi pendant l'année de référence du recensement (dans ce cas 2000). Les travailleurs autonomes sont exclus des calculs.

L'échantillon a été ventilé entre le temps partiel et le temps plein, selon que les semaines travaillées l'année de référence l'ont été principalement à temps plein (30 heures ou plus par semaine) ou à temps partiel (moins de 30 heures par semaine). Il convient de souligner que l'industrie et la profession ont trait aux principal emploi occupé au cours de la semaine de référence (défini comme l'emploi pour lequel le plus grand nombre d'heures ont été travaillées) ou, dans le cas des chômeurs, l'emploi principal occupé depuis le début de l'année de référence (défini comme celui pour celui pour lequel le plus grand nombre de semaines ont été travaillées).

Les totalisations de la présente étude repose sur la classification des professions comprise dans la Classification type des professions (CTP) de 1991.

### A.3 Enquête sur la population active

L'Enquête sur la population active est effectuée sur une base mensuelle auprès d'environ 53 500 ménages, ce qui donne lieu à un échantillon d'environ 100 000 personnes âgées de 15 ans et plus. L'EPA recueille des données de base sur l'activité sur le marché du travail, y compris l'industrie et la profession pour la semaine de référence de l'enquête (habituellement la semaine suivant le 15 du mois), tant pour les employés que pour les travailleurs autonomes. Elle n'englobe pas les territoires, le personnel militaire ou les fonctionnaires en poste à l'étranger, ni les personnes résidant dans des réserves indiennes. Les données sur l'industrie sont fondées sur le SCIAN, tandis que les données sur les professions utilisent la CTP de 1991.

L'EPA sert à élaborer les séries chronologiques sur les emplois et les heures travaillées selon la profession, l'âge et le sexe pour toutes les industries. Comme il est mentionné précédemment, l'EPA est utilisée dans le cadre du SCN pour établir le nombre total d'emplois.

### A.4 Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures

L'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures (EERH) est menée sur une base mensuelle. Elle permet de recueillir des données sur le nombre d'emplois d'employés et sur la rémunération basé sur un échantillon d'établissements au Canada.

Étant donné que dans cette enquête les établissements sont codés selon l'industrie par l'entremise du Registre des entreprises, il s'agit d'une source fiable de données actuelles sur la répartition des emplois d'employés et de la rémunération entre les industries. Les données administratives sont complétées par les données de l'Enquête sur la rémunération auprès des entreprises, qui se tient sur une base mensuelle auprès de 11 000 entreprises. Cette enquête recueille des données sur l'emploi, les gains et les heures rémunérées ou habituelles, selon que les travailleurs sont rémunérés à l'heure, salariés ou rémunérés d'une autre façon.

Les données de l'EERH sur la base du SCIAN sont disponibles rétroactivement à 1991. Les données sur le nombre d'emplois, les heures payées et les gains sont utilisées ici pour supprimer les maisons de chambres et pensions de famille des totaux du SCN et pour élaborer les séries chronologies sur l'hébergement. Comme il est mentionné précédemment, l'EERH est aussi utilisée de façon exhaustive dans le cadre du SCN pour déterminer la répartition des emplois d'employés entre les industries. Les données de l'EERH ont aussi servi d'indicateurs pour la désaisonnalisation des données du MRH.

## Annexe B : Méthodologie

La méthodologie de base comporte essentiellement huit étapes:

1) utilisation des données établies dans le SCN pour les emplois, les heures travaillées et les salaires et traitements
2) répartition des données du SCN et désagrégation à partir des données sur les emplois à temps plein et à temps partiel, la répartition selon l'âge et le sexe
3) répartition des totaux du SCN pour 2000 entre les professions, selon les données du recensement
4) élaboration de séries chronologiques à partir de ces repères, sur la base des mouvements dans les séries correspondantes découlant de l'EPA et/ou d'enquêtes sur les industries
5) lissage des séries chronologiques pour les professions de l'EPA, tout en conservant les totaux pour les industries
6) rajustement final limité des valeurs de données. Cette étape complète les estimations de l'emploi total pour le MRH.

Les estimations de l'emploi lié au tourisme sont obtenues au moyen d'une septième étape:

7) rajustement des agrégations de l'ensemble des emplois, des heures travaillées et des gains selon la proportion de l'emploi lié au tourisme dans l'emploi total, en laissant les moyennes inchangées. Cette étape permet de compléter les estimations détaillées pour la répartition selon l'âge, le sexe et le statut d'immigrant.

Les données trimestrielles, qui nous renseignent sur les tendances saisonnières, sont obtenues dans le cadre d'une huitième étape :

8) répartition des données annuelles en données trimestrielles. Ces données sont désaisonnalisées, afin que les variations saisonnières puissent être observées.

La présente annexe décrit la méthodologie et les hypothèses implicites de façon plus détaillée.

### Étape 1 : Totaux repères

Les totaux des emplois, des heures travaillées, du revenu du travail et des salaires et traitements pour les industries, y compris les détails selon la catégorie de travailleurs (employé ou travailleur autonome), à temps plein et à temps partiel, et sur la base de la répartition selon l'âge et le sexe, proviennent de la base de données sur la productivité du travail qui repose sur les principes établis dans le SCN.

Ces données ne répondaient pas exactement à nos exigences, toutefois, et un certain nombre de rajustements étaient nécessaires. De façon plus particulière :

1) La répartition des salaires et traitements entre les emplois à temps plein et les emplois à temps partiel se fait de la façon suivante :

- la proportion à temps plein est établie initialement comme équivalant à la proportion à temps plein des heures travaillées (ce qui fait que si les emplois d'employés à temps plein sont à l'origine de 70 % des heures travaillées, on leur affecte 70 % des salaires et traitements);
- cette estimation initiale est rajustée au moyen des données du recensement, en fonction de la mesure dans laquelle la proportion à temps plein des salaires et traitements dépasse la proportion à temps plein des heures travaillées (ce qui fait que si les emplois à temps plein représentent 72 % des gains et 70 % des heures, l'estimation de la première étape est augmentée dans une proportion de 2,9 %, soit un facteur de 1,029 = 72/70);
- ce facteur de correction est utilisé pour toutes les années de l'étude.

2) La composante du travail du revenu mixte d'un travail autonome est imputée en multipliant les heures travaillées par les travailleurs autonomes par le revenu du travail horaire moyen par emploi. Cette méthode repose sur le principe que les travailleurs autonomes et les employés rémunérés gagnent environ le même salaire.

3) Les données sur les emplois du SCN suivent la version du SCIAN propre au SCN, qui représente simplement une agrégation spéciale définissant les industries au niveau de travail dans les tableaux d'entrées-sorties. À ce niveau, des détails sont disponibles uniquement pour deux composantes des services d'hébergement, Hébergement des voyageurs (SCIAN 7211) et Parcs pour véhicules de plaisance et camps de loisirs, ainsi que Maisons de chambres et pensions de famille (SCIAN 7272 + SCIAN 7213). L'inclusion des maisons de chambres et pensions de famille fait en sorte qu'il faut procéder à un rajustement pour les supprimer. Pour ce faire, on utilise les détails de l'EERH sur la proportion des emplois, des heures et des gains globaux de l'industrie. Ces proportions servent à corriger les emplois d'employés et les emplois de travailleurs autonomes.

**Étape 2 : Répartition des données du SCN selon l'âge et le sexe**

De nouvelles données de la base de la productivité du travail du SCN sont devenues disponibles depuis la publication de l'étude de faisabilité. Ces données comportent une répartition des emplois, des heures travaillées et du revenu en fonction de la répartition selon l'âge et le sexe. Ces renseignements ont été classés pour correspondre aux répartitions selon l'âge requises pour le MRH. Elles ont par la suite été utilisées pour désagréger les données.

**Étape 3 : Répartition des totaux de l'industrie selon la profession**

Les meilleures données sur la répartition par profession des emplois proviennent du recensement. L'étape 3 prévoit l'utilisation de cette source pour distribuer les totaux du SCN selon la profession.

Dans ce cas, la discussion porte uniquement sur les emplois d'employés, les détails sur les professions n'étant pas disponibles pour les travailleurs autonomes. Le recensement de la population a servi à répartir les totaux pour l'industrie établis dans le cadre de la première étape pour l'année 2000 (c.-à-d. l'année de référence du Recensement de 2001).

Pour élaborer des facteurs de répartition selon la profession des totaux pour l'industrie, des totalisations spéciales du recensement ont été effectuées, afin d'identifier les personnes des industries liées au tourisme qui ont eu un revenu d'emploi au cours de l'année de référence et qui n'étaient pas des travailleurs autonomes. Les personnes choisies ont été regroupées selon leur industrie et selon qu'elles travaillaient principalement à temps plein ou à temps partiel au cours de l'année de référence. Pour chacun de ces groupes, la répartition de l'échantillon (pondéré) selon la profession a été déterminée, de même que la répartition du nombre total d'heures travaillées et du revenu tiré de salaires et traitements.

Le facteur de répartition des heures travaillées selon la profession est fondé sur la répartition des heures totales (nombre d'emplois multiplié par le nombre moyen d'heures travaillées) pour les professions à l'intérieur de chaque industrie.

Le facteur de répartition des salaires et traitements selon la profession est fondé sur la répartition des salaires et traitements totaux (emplois multipliés par les heures travaillées multipliés par les gains horaires) entre les professions de chaque industrie.

### Étape 4 : Élaboration des séries chronologiques sur les professions

L'étape 4 nécessite l'utilisation des séries de moyennes annuelles correspondantes de l'EPA selon la profession et la répartition selon l'âge et le sexe, pour élaborer une série chronologique. Les données sur le statut d'immigrant ne sont pas disponibles dans l'EPA et, par conséquent, la répartition en pourcentage de l'année de référence du recensement (2000) a été conservée pour toutes les années. Les données de l'EPA selon la profession et l'industrie correspondent à celles utilisées dans le recensement, ce qui facilite le processus. Les données de l'EPA ont été rajustées en fonction des niveaux du recensement pour maintenir les taux de croissance d'une année à l'autre.

### Étapes 5 et 6 : Lissage des données de l'EPA et rajustements manuels

L'étape 5 prévoit le lissage (à partir d'une moyenne mobile sur quatre ans), en vue de réduire la volatilité des séries chronologiques sur les professions de l'EPA. Le processus de lissage touche uniquement les niveaux des professions, mais ne modifie pas les totaux, qui demeurent étalonnés en fonction des données du SCN.

Comme il est indiqué dans l'étude de faisabilité, les résultats de l'étape 4 ont affiché des mouvements très volatiles et souvent improbables dans nombre des séries chronologiques au niveau de la profession, particulièrement pour les petites agrégations, comme les emplois à temps partiel. Cela semble être clairement dû aux petits échantillons et à l'importance de la variabilité d'échantillonnage des indicateurs sous-jacents de l'EPA en particulier. Il a été déterminé, à ce moment-là, que des techniques de lissage (aussi « légères » que possible) et des interventions manuelles limitées seraient nécessaires pour assurer la stabilité, l'uniformité et la vraisemblance des séries chronologiques détaillées.

Dans le cas de la présente étude, on a lissé les données. On l'a fait de façon à préserver les totaux globaux pour l'industrie (du SCN) et les répartitions selon la profession (du Recensement de 2000), étant donné que ces repères constituent des contraintes qui doivent être respectées.

Une moyenne mobile simple est appliquée aux indicateurs (comme il est indiqué à l'étape 3) servant à élaborer les séries chronologiques sur les emplois, les heures travaillées et les salaires et traitements, à temps plein et à temps partiel, selon la profession et pour chaque industrie. On a établi qu'une moyenne mobile sur quatre ans produirait des meilleurs résultats globalement du point de vue de la vraisemblance et de l'uniformité et réduirait la volatilité ainsi que la nécessité de rajustements manuels (pour que les chiffres soient sensés)[17].

La dernière étape de l'élaboration des estimations totales par industrie comporte des interventions manuelles dans les cas où les séries lissées semblent ne pas correspondre, ou sont de toute évidence incohérentes par rapport aux heures travaillées ou aux salaires et traitements, ou encore produisent des mouvement erratiques dans les heures moyennes annuelles ou les gains horaires moyens implicites. Les résultats de l'étude de faisabilité montrent que le lissage et les interventions manuelles ont peu d'effets sur la tendance générale des répartitions selon la profession. Toutefois, ils réduisent de façon notable la volatilité des taux de croissance d'une année à l'autre. Environ 1 % des cellules de données ont été rajustées après le lissage.

### Étape 7 : Application de ratios du tourisme

L'étape suivante prévoit l'estimation du nombre d'emplois, des heures travaillées et des salaires et traitements, qui sont attribuables au tourisme, selon le sexe, la répartition selon l'âge et le statut d'immigrant. À cette fin, les ratios implicites du tourisme sont déterminés à partir de l'emploi lié au tourisme des INT.

Dans la présente étude, contrairement à l'étude de faisabilité, des ratios du tourisme ont été calculés pour chaque profession de chaque industrie, individuellement. Dans l'étude de faisabilité, un ratio était appliqué à l'ensemble des emplois, heures travaillées et variables de revenu, pour les employés et les travailleurs autonomes, à temps partiel et à temps plein, pour toutes les professions. Les ratios ont été calculés selon leur contenu touristique. Par

*17. Il convient de réduire le plus possible les rajustements manuels dans le cadre des opérations du MRH. Il est important de se rappeler qu'un système peut être mis en place et produire des chiffres plausibles qui ne nécessiteront pas une trop grande intervention manuelle. Ces rajustements, même s'ils sont fondés sur le jugement d'experts, sont néanmoins subjectifs, prennent du temps et sont coûteux.*

exemple, dans le cas du transport aérien, environ 77 % des emplois sont considérés comme étant attribuables au tourisme, ce qui signifie (selon la convention et la pratique du CST) que 77 % du PIB et de l'emploi de l'industrie peut être attribué à la demande touristique (la majeure partie du reste étant attribuable aux opérations de transport de marchandises). Peut-on de façon raisonnable et plausible attribuer 77 % des emplois de chaque profession au tourisme? Probablement pas.

Les commissaires et agents de bord ne s'occupent pas de transport de marchandises. Presque 100 % de leur emploi semblerait être attribuable et pourrait être attribué à la demande touristique. Toutefois, moins de 77 % de l'emploi des autres professions devraient être attribué au tourisme, sans quoi les ratios ne pourraient être respectés. Dans la présente étude, chaque profession s'est vue accorder un ratio du tourisme correspondant à son activité touristique. Les ratios sont fondés sur les ratios touristiques des biens et services. Une fois ceux-ci appliqués, les totaux ont été étalonnés en fonction des données des INT, afin que le MRH et les INT comportent des données cohérentes sur l'emploi.

Il convient de souligner que les ratios touristiques présentés ici ne sont pas exactement les mêmes que ceux publiés dans le CST. Cela vient du fait que les chiffres sur l'emploi du SCN utilisés pour l'élaboration des séries du MRH ont changé par rapport à ceux qui étaient disponibles au moment de la préparation du CST de 2000.

**Étape 8 : Désaisonnalisation des données**

La dernière étape prévoit la transformation des données annuelles en séries trimestrielles. À cette fin, on a utilisé les INT et les données de l'EERH comme indicateurs trimestriels. Les données sur l'emploi total ont été transformées en se servant des données sur l'emploi trimestriel des INT comme indicateurs. Les heures travaillées et les salaires et traitements reposent sur des données de l'EERH pour des industries correspondantes. Ces données ont par la suite été désaisonnalisées (on en a supprimé les tendances saisonnières).

## Annexe C : Industries du tourisme dans le MRH

(SCIAN 1997)

### 1. Transport aérien

- 4811 – Transport aérien régulier
- 4812 – Transport aérien non régulier

### 2. Toutes les autres activités de transport

- 4821 – Transport ferroviaire
- 4831 – Transport hauturier, côtier et sur les Grands Lacs
- 4832 – Transport sur les eaux intérieures
- 4851 – Services urbains de transport en commun
- 4852 – Transport interurbain et rural par autocar
- 4853 – Services de taxi et de limousine
- 4854 – Transport scolaire et transport d'employés par autobus
- 4855 – Services d'autobus nolisés
- 4859 – Autres services de transport en commun et de transport terrestre de voyageurs
- 4871 – Transport terrestre de tourisme et d'agrément
- 4872 – Transport par eau de tourisme et d'agrément
- 4879 – Autres services de transport de tourisme et d'agrément
- 5321 – Location et location à bail de matériel automobile

### 3. Hébergement

- 7211 – Hébergement des voyageurs
- 7212 – Parcs pour véhicules de plaisance et camps de loisirs

### 4. Services de restauration et débits de boissons

- 7221 – Restaurants à service complet
- 7222 – Établissements de restauration à service restreint
- 7224 – Débits de boisson (alcoolisées)

### 5. Loisirs et spectacles

- 51213 – Présentation de films et de vidéos
- 7111 – Compagnies d'arts d'interprétation
- 7112 – Sports-spectacles
- 7115 – Artistes, auteurs et interprètes indépendants
- 7121 – Établissements du patrimoine
- 7131 – Parcs d'attractions et salles de jeux électroniques
- 7132 – Jeux de hasard et loteries
- 7139 – Autres services de divertissement et de loisirs

### 6. Services de voyage

- 5615 – Services de préparation de voyages et de réservation

## Annexe D : Professions liées au tourisme dans le MRH

| Type de professions | CTP de 1991 |
|---|---|
| **Hébergement** | |
| Directeurs/directrices de l'hébergement | A222 |
| Chefs | G411 |
| Cuisiniers/cuisinières | G412 |
| Barmans/barmaids | G512 |
| Serveurs/serveuses d'aliments et de boissons | G513 |
| Réceptionnistes d'hôtel | G715 |
| Nettoyeurs/nettoyeuses | G931 |
| Concierges et concierges d'immeubles | G933 |
| Serveurs/serveuses au comptoir et préparateurs/préparatrices d'aliments dans les services alimentaires | G961 |
| Toutes les autres professions de l'hébergement | |
| **Transport aérien** | |
| Pilotes, navigateurs/navigatrices et instructeurs/ instructrices de pilotage du transport aérien | C171 |
| Commissaires et agents/agentes de bord | G712 |
| Agents/agentes à la billetterie et aux services aériens | G713 |
| Mécaniciens/mécaniciennes et contrôleurs/contrôleuses d'aéronefs | H415 |
| Agents/agentes de piste dans le transport aérien | H737 |
| Toutes les autres professions du transport aérien | |
| **Toutes les autres activités de transport** | |
| Directeurs/directrices des transports | A373 |
| Vendeurs/vendeuses et commis-vendeurs/commis- vendeuses, vente au détail | G211 |
| Réparateurs/réparatrices de wagons | H414 |
| Mécaniciens/mécaniciennes, techniciens/techniciennes et réparateurs/réparatrices de véhicules automobiles | H421 |
| Conducteurs/conductrices d'autobus et opérateurs/opératrices de métro et d'autres matériel de transport en commun | H712 |
| Chauffeurs/chauffeuses de taxi, chauffeurs/chauffeuses de limousine et chauffeurs/chauffeuses | H713 |
| Mécaniciens/mécaniciennes de locomotive et de cour de triage | H721 |
| Chefs de train et serre-freins | H722 |
| Ouvriers/ouvrières à l'entretien de la voie ferrée | H732 |
| Toutes les autres professions du transport | |

**Services de restauration et débits de boissons**

| | |
|---|---|
| Directeurs/directrices de la restauration et des services d'alimentation | A221 |
| Superviseurs/superviseures des services alimentaires | G012 |
| Caissiers/caissières | G311 |
| Chefs | G411 |
| Cuisiniers/cuisinières | G412 |
| Maîtres d'hôtel et hôtes/hôtesses | G511 |
| Barmans/barmaids | G512 |
| Serveurs/serveuses d'aliments et de boissons | G513 |
| Boulangers-pâtissiers/boulangères-pâtissières | G942 |
| Serveurs/serveuses au comptoir et préparateurs/préparatrices d'aliments dans les services alimentaires | G961 |
| Chauffeurs-livreurs/chauffeuses-livreuses | H714 |
| Toutes les autres professions des services de restauration et débits de boissons | |

**Loisirs et spectacles**

| | |
|---|---|
| Directeurs/directrices de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles | A141 |
| Directeurs/directrices des programmes et des services de sports et de loisirs | A343 |
| Instructeurs/instructrices et responsables des programmes de sports et de loisirs | F154 |
| Vendeurs/vendeuses et commis-vendeurs / commis-vendeuses, vente au détail | G211 |
| Caissiers/caissières | G311 |
| Gardiens/gardiennes de sécurité et personnel assimilé | G631 |
| Préposés/préposées dans les amusements, les sports et les loisirs | G731 |
| Concierges et concierges d'immeubles | G933 |
| Manœuvres en aménagement paysager et en entretien des terrains | I212 |
| Toutes les autres professions des loisirs et spectacles | |

**Services d'agents de voyage**

| | |
|---|---|
| Directeurs/directrices de la vente au détail | A211 |
| Conseillers/conseillères en voyages | G711 |
| Toutes les autres professions des services d'agents de voyage | |

## Annexe E : Sommaire des tableaux

On compte plus de 1 000 tableaux de données dans le MRH. La structure de ces tableaux est décrite de façon détaillée ci-dessous.

Des tableaux sont disponibles pour chacune des six industries touristiques (voir l'annexe C) incluses dans le MRH, ainsi que pour l'ensemble des industries. L'industrie du transport est l'amalgame de l'industrie du transport aérien et des autres industries du transport.

L'emploi total et l'emploi lié au tourisme sont disponibles pour toutes les industries. Ces variables sont réparties entre les catégories suivantes :

Femmes à temps plein
Femmes à temps partiel
Hommes à temps plein
Hommes à temps partiel
Total à temps plein
Total à temps partiel
Total pour les femmes
Total pour les hommes
Total

Chacune des catégories précédentes est répartie en fonction des détails sur les professions (voir l'annexe D). Chaque profession est répartie entre :

Le nombre d'emplois
Les heures travaillées
Les salaires et traitements

Ces trois variables sont par la suite divisées en quatre catégories d'âge :

15 à 24 ans
25 à 24 ans
35 à 44 ans
45 ans et plus

Les catégories d'âge sont fractionnées entre les immigrants et les non-immigrants.

Des données trimestrielles sont aussi fournies pour certaines variables, notamment :

Le nombre d'emplois
Les heures travaillées
Les salaires et traitements

Les données trimestrielles utilisent ces trois variables et les répartissent entre :

Le total des emplois
Le total des employés
Les employés à temps plein
Les employés à temps partiel
Les travailleurs autonomes

Les tableaux sont disponibles sur demande auprès de la Division des comptes des revenus et dépenses de Statistique Canada, Ottawa (613 951-3640).

## Glossaire des termes

**Emplois d'employés :** Tous les emplois pour lesquels la personne occupée tire une rémunération pour les services rendus et pour lesquels l'employeur doit remplir un formulaire T-4 de Revenu Canada. Les emplois pour lesquels les travailleurs sont rémunérés au moyen de pourboires ou de commissions sont inclus. Les travailleurs autonomes propriétaires d'entreprises non constituées en société et les travailleurs familiaux non rémunérés ne sont pas inclus.

**Emploi à temps plein :** Emploi pour lequel une personne travaille habituellement 30 heures ou plus par semaine.

**Emploi équivalent plein temps :** Nombre d'emplois équivalents plein temps.

**Emplois équivalents plein temps :** Nombre total d'heures travaillées divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées dans des emplois à temps plein. Il peut aussi s'agir d'années de travail en équivalents temps plein. Il s'agit d'une façon moins précise d'exprimer le facteur travail du point de vue du total des heures travaillées.

**Produit intérieur brut (PIB) :** La valeur sans double compte de la production à l'intérieur des limites géographiques du Canada, peu importe qui est propriétaire (résident ou non-résident) des facteurs de production. Le PIB peut être évalué aux prix de base ou aux prix du marché.

**Heures travaillées :** Heures réellement travaillées au cours des périodes normales de travail, y compris les heures supplémentaires, mais en excluant les congés rémunérés (p. ex, vacances, congés de maladie).

**Immigrant :** Dans la présente étude, un immigrant est défini comme une personne née à l'extérieur du Canada.

**Industrie :** Groupe généralement homogène d'unités de production exerçant principalement un ensemble d'activités spécifiques. Par activité, on entend une méthode particulière appliquée à la combinaison de biens et de services, de main-d'œuvre et de capital pour produire un ou plusieurs produits ou services, ou les deux. Les activités qui définissent une industrie sont homogènes pour ce qui est des processus de production utilisés.

**Emploi :** Un emploi est défini comme un contrat explicite ou implicite entre une personne et une unité institutionnelle, en vue d'exécuter un travail donné en échange d'une rémunération, pour une durée définie ou jusqu'à nouvel ordre. L'unité institutionnelle peut être le propriétaire d'une entreprise non constituée en société. Dans ce cas, la personne est décrite comme étant un travailleur autonome et touche un revenu mixte. Le nombre d'emplois dépasse le nombre de personnes occupées en fonction du nombre de deuxième, troisième, etc. emploi occupé par une personne.

**Emplois générés par le tourisme :** Emplois qui peuvent être directement attribués à la demande touristique.

**Population active :** Population civile ne vivant pas en établissement âgée de 15 ans et plus qui est occupée ou en chômage.

**Revenu du travail :** Tous les gains tirés d'un emploi en contrepartie du travail exécuté, en espèces ou en nature, avant déductions pour les impôts sur le revenu, l'assurance-emploi, les régimes de retraite et les autres régimes d'assurance sociale, plus le revenu supplémentaire du travail.

**Emploi principal :** Emploi comptant le plus grand nombre d'heures travaillées.

**Revenu mixte :** Valeur ajoutée moins la rémunération des employés et les impôts sur la production à payer plus les subventions à recevoir (ou revenu net) des entreprises non constituées en société détenues par des membres de ménages, individuellement ou en partenariat avec d'autres, pour lesquelles les propriétaires ou les autres

membres du ménage peuvent travailler sans recevoir de salaires ou traitements. Le revenu mixte comprend un élément inconnu de rémunération pour le travail effectué par le propriétaire d'une entreprise, ou d'autres membres du même ménage, ainsi que l'excédent de la production.

**Travailleur occupant plus d'un emploi :** Personne qui travaille à plus d'un emploi au cours de la période de référence.

**Non-immigrant :** Dans la présente étude, un non-immigrant est une personne née au Canada.

**Profession :** Ensemble d'emplois suffisamment similaires du point de vue du travail effectué (tâches, fonctions et responsabilités) pour être regroupés sous un titre commun aux fins de la classification.

**Emploi à temps partiel :** Emploi pour lequel une personne travaille habituellement moins de 30 heures par semaine.

**Compte satellite :** Système de comptabilité qui suit les principes de base du Système de comptabilité nationale, mais qui comporte une capacité analytique élargie pour certains domaines de préoccupation sociale, sans surcharger ou interrompre le système central. Les comptes satellites sont liés au cadre central des comptes nationaux et, par leur entremise, à l'ensemble principal des statistiques économiques intégrées.

**Emplois de travailleurs autonomes :** Comprend les travailleurs propriétaires d'entreprises non constituées en société et les membres de leur ménage qui travaillent sans salaire ni traitement (p. ex., les travailleurs familiaux non rémunérés).

**Revenu supplémentaire du travail (RST) :** Contribution obligatoire et non obligatoire de l'employeur pour le compte des employés aux régimes de pension, à l'assurance-sociale et à des avantages similaires.

**Système de comptabilité nationale (SCN) :** Ensemble cohérent, uniforme et intégré de comptes macroéconomiques, de bilans et de tableaux, fondé sur un ensemble de concepts, de définitions, de classifications et de règles comptables reconnues au niveau international. Il fournit un cadre comptable exhaustif à l'intérieur duquel les données économiques peuvent être compilées et présentées selon un format conçu aux fins de l'analyse économique, de la prise de décisions et de l'élaboration de politiques.

**Total des heures travaillées :** Nombre agrégé d'heures réellement travaillées au cours de l'année dans des emplois d'employés et des emplois de travailleurs autonomes.

**Tourisme :** « Activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans les villes situées en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs non liés à l'exercice d'une activité rémunérée à l'endroit visité ».

**Biens ou services touristiques :** Bien ou services pour lesquels une partie importante de la demande totale au Canada provient de visiteurs.

**Demande touristique :** Dépenses des Canadiens et des non-résidents à l'égard de biens et de services produits au pays. Elle correspond à la somme de la demande touristique intérieure et des exportations touristiques.

**Emplois liés au tourisme :** Nombre d'emplois dans des industries touristiques et non touristiques qui peuvent être directement attribués à la demande touristique. Dans le cas de cette mesure, une personne travaillant 10 heures par semaine durant toute l'année a la même importance qu'une autre travaillant 50 heures par semaine durant la même période. On parle aussi « d'emplois générés par le tourisme ».

**Industrie du tourisme :** Industrie qui cesserait d'exister ou qui continuerait d'exister selon un niveau d'activité sensiblement réduit en l'absence de tourisme.

**Compte satellite du tourisme (CST) :** Compte satellite du SCN qui est axé sur les dépenses des visiteurs en biens et services, sur la fourniture de ces biens et services et sur la valeur ajoutée en résultant, ainsi que les emplois créés.

**Visiteurs :** Personnes entreprenant les activités de tourisme telles que définies précédemment. Elles sont considérées comme des touristes (celles qui passent une nuit ou plus dans le lieu visité) ou des visiteurs d'un jour.

**Salaires et traitements :** Comprend les gains d'emploi avant impôts et autres déductions. Comprend les pourboires, commissions et primes. Le revenu du travail autonome n'est pas inclus.

## Bibliographie

Cañada, Agustín, J. Prado and R. Roig, "The measurement of employment in tourism – Spain," presented at joint OECD and Austrian Ministry of Economics and Labour, Seminar on Tourism, Economics and Labour, Vienna, December 14, 2004.

Commission européenne, Eurostat, Organisation de coopération et de développement économiques, Organisation mondiale du tourisme, Division de la statistique des Nations Unies, Compte satellite du tourisme : cadre méthodologique recommandé, 2001.

Hoekstra, Rutger, "Labour in the Dutch TSA," presented at joint OECD and Austrian Ministry of Economics and Labour, Seminar on Tourism, Economics and Labour, Vienna, December 14, 2004.

Laimer, Peter and Petra Öhlböck, "A TSA-Employment Module for Austria," presented at joint OECD and Austrian Ministry of Economics and Labour, Seminar on Tourism, Economics and Labour, Vienna, December 14, 2004.

Mohan, M., Gislason, G., McGowan, B., Tourism-related employment: 1998 update, prepared for The Canadian Tourism Human Resource Council, November 1998.

OECD, Measuring the Role of Tourism in OECD Economies, the OECD Manual on Tourism Satellite Accounts and Employment, 2000.

Statistics Canada, Feasibility Study on a Tourism Human Resource Module, February 2005

Statistique Canada, Indicateurs nationaux du tourisme, n° 13-009 au catalogue.

Statistique Canada, Compte satellite provincial et territorial du tourisme pour le Canada, 1998, Série technique, Division des Comptes des revenus et dépenses, n° 13-604 au catalogue, juin 2003.

Statistique Canada, Compte satellite du tourisme du Canada, 2000, n° 13-604 au catalogue, octobre 2005.

Statistique Canada, Statistique de l'hébergement des voyageurs, n° 63-204 au catalogue.

Statistique Canada, Aviation civile canadienne, n° 51-206 au catalogue.

Statistique Canada, Information population active, n° 71-001 au catalogue.

Wright, Jennifer, Total Tourism Sector Employment – 2003 Update, Canadian Tourism Human Resource Council, Ottawa, November 2004.

## Série technique

La Division des comptes des revenus et dépenses (DCRD) offre des tirés à part d'articles techniques, que l'utilisateur peut obtenir sans frais. Voici la liste des tirés à part disponibles. Pour obtenir des copies, vous pouvez communiquer avec la responsable des services aux clients au 613-951-3810 ou vous pouvez écrire à DCRD, Statistique Canada, 21$^{e}$ étage, édifice R.H. Coats, Tunney's Pasture, Ottawa, Ontario, K1A 0T6. (Internet : iead-info-dcrd@statcan.ca)

1. «Les indices de prix Laspeyres, Paasche et en chaîne dans les comptes des revenus et dépenses», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, quatrième trimestre 1988.

2. «Document technique sur le traitement de la production de céréales dans les comptes trimestriels des revenus et dépenses», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, premier trimestre 1989.

3. «Révision des données de la période 1985-1988 dans les comptes nationaux des revenus et dépenses», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, premier trimestre 1989.

4. «Incorporation dans les comptes des revenus et dépenses d'une décomposition de (investissement en machines et matériel», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, troisième trimestre 1989.

5. «Les nouvelles estimations provinciales de la demande intérieure finale en prix constants», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, quatrième trimestre 1989.

6. «Produit intérieur brut en termes réels : sensibilité au choix de l'année de base», tiré à part de *L'Observateur économique canadien*, mai 1990.

7. «Révisions des données de la période 1986-1969 dans les comptes nationaux des revenus et dépenses», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, premier trimestre 1990.

8. «Les indices de volume dans les comptes des revenus et dépenses», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, premier trimestre 1990.

9. «Un nouvel indicateur des tendances de l'inflation par les salaires», tiré à part de *L'Observateur économique canadien*, septembre 1989.

10. «Tendances récentes des salaires», tiré à part de *L'Emploi et le revenu en perspective*, hiver 1990.

11. «Le système de comptabilité nationale du Canada et le système de comptabilité nationale des Nations Unies», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, troisième trimestre 1990.

12. «La répartition des impôts indirects et des subventions aux composantes de la dépense finale», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, troisième trimestre 1990.

13. «Le traitement de la TPS dans les comptes des revenus et dépenses», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, premier trimestre 1991.

14. «L'introduction des indices de volume en chaîne dans les comptes des revenus et dépenses», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, premier trimestre 1991.

15. «Révisions des données de la période 1987-1990 dans les comptes nationaux des revenus et dépenses», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, deuxième trimestre 1991.

16. «Estimations en volume du commerce international des services commerciaux», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, troisième trimestre 1991.

17. «Le défi de la mesure dans les comptes nationaux», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, quatrième trimestre 1991.

18. «Étude sur le flux des services de consommation générés par le stock de biens de consommation», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, quatrième trimestre 1991.

19. «La valeur du travail ménager au Canada. 1986», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, premier trimestre 1992.

20. «Révisions des données de la période 1988-1991 dans les comptes nationaux des revenus et dépenses», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, estimations annuelles. 1980-1991.

21. «Achats outre-frontière - Tendances et mesure», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, troisième trimestre 1992.

22. «Comment lire» les statistiques produites par le gouvernement : un guide pratique», tiré à part de *Options Politiques*, vol. 14, n° 3, avril 1993.

23. «L'Actualité des comptes des revenus et dépenses trimestriels : une comparaison à l'échelle internationale», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, premier trimestre 1993.

24. «Comptes nationaux des revenus et dépenses : Estimations révisées pour la période de 1989 à 1992», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, estimations annuelles, 1981-1992.

25. «Comparaisons internationales des quantités et des prix: parités de pouvoir d'achat et dépenses réelles, Canada et États-Unis», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, estimations annuelles, 1981-1992.

26. «La ventilation par secteur du PIB au coût des facteurs», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, troisième trimestre 1993

27. «La valeur du travail ménager au Canada, 1992», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, quatrième trimestre 1993.

28 «Évaluation de la dimension de l'économie souterraine : le point de vue de Statistique Canada», tiré à part de *L'Observateur économique canadien*, mai 1994.

29. «Comptes nationaux des revenus et dépenses : Estimations révisées pour la période de 1990 à 1993», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, premier trimestre 1994.

30. «Rapport d'étape : élément environnemental des comptes nationaux du Canada», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, estimations annuelles, 1982-1993.

31. «Le Compte satellite du tourisme», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, deuxième trimestre 1994.

32. «Le système international de comptabilité nationale de 1993 : son application au Canada», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*. troisième trimestre 1994.

33. «La révision de 1995 des Comptes économiques et financiers nationaux», tiré à part de *Comptes économiques et financiers nationaux*, premier trimestre 1995.

34. «Une introduction aux produits financiers dérivés», tiré à part de *Comptes économiques et financiers nationaux*, premier trimestre 1995.

35. «L'effet du changement d'année de base sur le PIB», tiré à part de *Comptes économiques et financiers nationaux*, deuxième trimestre 1996.

36. «Parités de pouvoir d'achat et dépenses réelles, États-Unis et Canada : mise à jour jusqu'à 1998», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, troisième trimestre 1999.

37. «Capitalisation des logiciels dans la comptabilité nationale», *Comptes nationaux des revenus et dépenses série technique*, février 2002.

38. «Compte satellite provincial et territorial du tourisme pour le Canada, 1996», *Comptes nationaux des revenus et dépenses série technique*, avril 2002.

39. «Parités de pouvoir d'achat et dépenses réelles, États-Unis et Canada», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses* , premier trimestre 2002.

40. «Compte satellite provincial et territorial du tourisme pour le Canada, 1998», *Comptes nationaux des revenus et dépenses série technique*, juin 2003.

41. «Recettes des administrations publiques attribuables au tourisme, 1998», *Comptes nationaux des revenus et dépenses série technique*, septembre 2003.

42. «Méthodologie de l'indice de volume en chaîne Fisher», *Comptes nationaux des revenus et dépenses série technique*, novembre 2003.

43. «Tendances provinciales et territoriales des statistiques économiques : 1981 - 2000», *Comptes nationaux des revenus et dépenses série technique*, novembre 2003.

44. «Les révisions de 1997 à 2003 des Indicateurs nationaux du tourisme», *Comptes nationaux des revenus et dépenses série technique*, octobre 2004.

45. «Étude des révisions des données des indicateurs nationaux du tourisme», *Comptes nationaux des revenus et dépenses série technique*, octobre 2004.

46. «Comptes économiques provinciaux et territoriaux», *Comptes nationaux des revenus et dépenses série technique*, novembre 2004.

47. «Révisions des Indicateurs du tourisme du Canada», *Comptes nationaux des revenus et dépenses série technique*, janvier 2005.

48. «Compte satellite du tourisme du Canada, 2000», *Comptes nationaux des revenus et dépenses série technique*, octobre 2005.

49. «Tendances sur le plan de l'épargne et du prêt net dans les comptes nationaux», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, troisème trimestre 2005.

50. «Tendances récentes du financement des sociétés : constatations provenant du Système de comptabilité nationale du Canada», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, quatrième trimestre 2005.